1243

RB 49606

LIBRARY
OF THE
DEC 9

N° 70
Relié avec 73

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mandementdemonse00cath

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVESQUE DE PARIS

Portant condamnation d'un Livre qui a pour titre : EMILE, *ou de l'Educatoin, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Genêve.* A Amſterdam, chez Jean Neaulme Libraire, 1762.

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

MDCC.LXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miſericorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apoſtolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, Proviſeur de Sorbonne &c. A tous les Fideles de notre Diocèſe : SALUT & Bénédiction.

Saint Paul a prédit, Mes très-chers Freres, qu'il viendroit *des jours périlleux, où il y auroit des gens amateurs d'eux mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphemateurs, impies, calumniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un eſprit corrompu, & pervertis dans la Foi* [a]. Et dans quels tems malheureux cette prédiction s'eſt-elle accomplie plus à la lettre, que dans le nôtre ! L'incrédulité enhardie, par toutes les paſſions, ſe préſente ſous toutes les formes, afin de ſe proportionner en quelque ſorte à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'inſinuer dans des

(a) *In noviſſimis diebus inſtabunt tempora periculoſa : erunt homines ſeipſos amantes.... elati, ſuperbi, blaſphemi... ſceleſti... criminatores... tumidi. & voluptatum amatores magis quam Dei... homines corrupti mente, & reprobi circa fidem.* 2. Tim. c. 3. v. 1. 4. 8.

esprits qu'elle trouve deja *enforcelés par la bagatelle* (*b*), elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de là tant de Romans également obscenes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination pour séduire l'ésprit, & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance universelle avec emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement: des maximes pures à des obsénités; de grandes verités à de grandes erreurs; la Foi au blasphême: elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténébres; Jesus-Christ avec Bélial. Et tel est specialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroit s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre: EMILE, OU DE L'EDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie, sans être véritablement Philosophe; esprit doué d'une multitude de connoissances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténébres dans les autres esprits; caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées; le zele des

(b) *Fascinatio nugacitatis obscurat bon*
Sap. c. 4. v. 12.

maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés; l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde. On l'a vu invettiver contre les sciences qu'il cultivoit; préconiser l'excellence de l'Evangile, dont-il détruisoit les dogmes; pendre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper; le Moniteur public pour égarer tout le monde; l'Oracle du siécle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avoit abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit insinué le poison de la volupté en paroissant le proscrire; dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entreprise, M. T. C. F.! l'éducation de la jeunesse est un des objets le plus importans de la sollicitude & du zele des Pasteurs. Nous sçavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse & la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroint pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous, & à nos Coopérateurs dans le saint Ministere, de veiller ainsi sur les premiers momens de la jeunesse Chrétienne, de lui di-

ſtribuer le lait ſpirituel de la Réligion, *afin qu'il croiſſe pour le ſalut* (c); de préparer de bonne heure, par des ſalutaires leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'EMILE propoſe un plan d'éducation, qui loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon éleve l'éleve de la nature, il met en principe une aſſertion démentie, non ſeulement par la Réligion, mais encore par l'experience de tous les peuples, & de tous les tems. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les prémiers mouvemens de la nature ſont toujours droits: il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoit point la doctrine des ſaintes Ecritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoitre le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un melange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice: étonnant contraſte qui en déconcertant la

(c) *Sicut modo geniti infantes, rationabile ſine dolo lac concupiſcite: ut in eo creſcatis in ſalutem* 1. Pet. 6. 2.

Philosophie Païenne, la laisse errer dans de vaines spéculations! contraste dont la révélation nous découvre la source dans la chûte déplorable de notre prémier Pere! L'homme se sent entraîné par una pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertus, de sagesse, de vigilance; & si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisoit lui-même, sous la protection & avec les graces de son Dieu, des efforts puissants & continuels? Hélas, M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & a plus vertueuse; malgré les promesses le plus magnifiques de la Religion, & les menaces le plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'EMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne volons rien donner à l'autorité, nous qui ne voulons rien enseigner à notre* EMILE *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tous pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle secte aggrégerons-nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci ni à celle-là; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire.* Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet ob-

jet eût été bien rempli! Si l'Auteur eût réellement *mis son Eleve en état de choisir entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire*, il eût immanquablement bien préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique, & le culte chrétien est essentiellement *un culte raisonnable* (*d*). En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révelation chrétienne, notre foi seroit vaine, nos esperances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la Foi, & de là au terme précieux du salut? C'est à la raison elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoit un Dieu, il ne s'agit plus que de sçavoir s'il a daigné parler aux hommes autrement que par les impressions de la nature. Il faut donc examiner si les faits, qui constatent la révélation, ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire, ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois sa critique a été convaincue d'impuissance. Dieu, par la révélation, s'est rendu témoignage á lui-même; & ce témoignage est évidemment *très-digne de foi* (*e*). Que reste-t'il donc à l'homme qui fait *le meilleur usage de sa raison*, sinon d'acquiescer à ce témoignage? C'est votre grace, ô mon Dieu! qui consomme cette

(d) *Rationabile obsequium vestrum.* Rom. c. 12.
(e) *Testimonia tua credibilia facta sum nimis* Psal. 92. v. 5.

œuvre de lumiere; c'eſt-elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raiſon: & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'EMILE entreprend de parler ſans en avoir une notion fixe & veritable.

Pour trover la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle ſoit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, ſelon lui, *connoître le bien & le mal, ſentir la raiſon des devoirs de l'homme, n'eſt pas l'affaire d'un enfant.... J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ſes progrés, & ne ſe forme que par dégres. Mais s'enſuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe point la difference du bien & du mal, qu'il confonde la Sageſſe avec la follie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi? à cet age il ne ſentira pas qu'obéir à ſon Pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal? Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.

Tout enfant qui croit en Dieu, dit encore cet Auteur, *eſt Idolâtre, ou Antropomorphite.* Mais s'il eſt Idolâtre, il croit donc pluſieurs Dieu; il attribue donc la nature divine à des Simulacres inſenſibles? S'il n'eſt qu'Antropomorphite, en reconnoiſſant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut ſuppoſer ni l'un

ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un Philosophe: un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculcant que la Divinité n'est rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber sous le sens, que c'est une intelligence infinie, qui, douée d'une puissance suprême, exécute tout ce qui lui plait; on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un Athée, par ses sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adresse du Sophiste ne fera certainement pas que cet enfant, lorsqu'il croit en Dieu, soit *Idolâtre*, ou *Antropomorphite*; c'est-à-dire qu'il ne croie que l'existence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans la capacité de croire en Dieu*. L'homme ne saura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de son Créateur, il n'entendra rien à son langage! Il existera sans sçavoir à quoi il doit son existence! Et ce sera la saine raison elle-même qui le plongera dans ces ténébres! C'est ainsi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obscurcir de ses noires vapeurs le flambeau que la Religion présente à tous les âges de la vie humaine. Saint

Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premiers années de ſa jeuneſſe : „ Je tombai dès ce temps-là, „ Seigneur, entre les mains de quelques uns de „ ceux qui ont ſoin de vous invoquer ; & je „ compris, par ce qu'ils me diſoient de vous, „ & ſelon les idées que j'étois capable de m'en „ former à cet âge là, que vous étiéz quelque choſe de grand, & qu'encore que vous „ fuſſiez inviſible, & hors de la portée de nos „ ſens, vous pouviez nous exaucer & nous „ ſecourir. Auſſi commençai-je de mon enfance à vous prier, & vous regarder comme „ mon recours & mon appui ; & à meſure que „ ma langue ſe dénouoit, j'employois ſes premiers mouvemens à vous invoquer. *Lib.* I *Confeſſ. Chap. IX.*

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxe étranges de l'Auteur d'EMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance ſi profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de ſe connoître eux mêmes. Sçauront ils ſi leur ame eſt une ſubſtance abſolument diſtinguée de la matiere ? ou ſe regarderont ils comme des êtres purement materiels & ſoumis aux ſeules loix du Méchaniſme ? L'Auteur d'EMILE doute qu'à dix-huit ans il ſoit encore temps que ſon Eleve apprenne s'il a une ame : il penſe que *s'il apprend plus tôt il court riſque de ne le ſçavoir jamais* : ne veut-il pas du moins que la jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets phyſiques qui puiſſent intéreſſer*

les enfants, sour-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompûs d'avance par le poisons de l'opinion. Il veut en conséquence, que tous les soins de la premiere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre: *Exercez*, dit-il, *son corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a paru nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le tems où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F. est opposée à celle que préscrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison! Toutes deux veulent qu'un Maître sage & vigilant épie en quelque sorte dans son Eleve les prémieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité; les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage ou de volonté pour résister au vice? Une heureuse expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglements d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reste, M. T. C. F. ne soyons point surpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu : il ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair, que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or une telle prétention est souverainement absurde, sur-tout dans le système d'un Ecrivain qui soutien que la raison est absolument saine. Saint Paul assure qu'entre les Philosophes Païens, plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître ; la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, enforte qu'ils sont sans excuse, puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces ; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci : en se disant sages, ils sont devenus fous* (f).

(f) *Quod notum est Dei manifestum est in illis : Deus*

Or, ſi tel a été le crime de ces hommes, leſquels, bien qu'aſſujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laiſſé d'atteindre à la connoiſſance de Dieu; comment ceux qui n'ont point de pareils obſtacles à vaincre, ſeroient-ils innocens & juſtes, au point de mériter de jouir de la préſence de Dieu dans l'autre vie? Comment ſeroient-ils excuſables (avec une raiſon ſaine, telle que l'Auteur la ſuppoſe) d'avoir joui durant cette vie du grand ſpectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conſerve, & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embraſſe ouvertement le Scepticiſme par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je ſçais*, fait'il dire encore au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe: *je ſçais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſçavoir: mais ce même monde eſt-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choſes? Y en a-t il deux ou pleuſieurs, & quelle eſt leur nature? Je n'en*

Deus enim illis manifeſtavit. Inviſibilia enim ipſius, à creatura mundi, per ea quæ facta ſunt, intellecta conſpiciuntur: ſempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut ſint inexcuſabiles; quia cum cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt inſipiens cor eorum; dicentes enim ſe eſſe ſapientes, ſtulti facti ſunt. Rom. c. 1. v. 19. 22.

ſçai rien, & que m'importe?... Je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre; mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieures à ma raiſon. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage: il avoue que cela lui importe ſavoir; & cependant, *il ne ſçait*, dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs: & il prétend qui lui emporte peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoit que cet être ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté; n'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſuperieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* (*g*). Admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indipendent, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F. qu'un hom-

(*g*) *Deus cum ſummum magnum ſit, recte veritas noſtra pronuntiavit: Deus ſi non unus eſt, non eſt.* Tertull. adverſ. Marcionem, l. 1.

homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'elle nous a révélée. A l'entendre, toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre*, poursuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurde.* C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconſequence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon unité.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été tranſmis par la voie des temoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu & moi!* Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé ſa parole. Mais n'eſt-il donc pas un infinité de faits, même anterieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par

quelle

quelle autre voie que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome, dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs & les héros ? Que d'hommes entre lui & les évenements qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques ! que d'hommes entre lui & les Historiens, qui ont conservé la mémoire de ces évenements ! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du très-Haut : reconnoissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect ; à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la nature* ? Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien ? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : *Reste enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée.... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine.... Or, que faire en pareil cas ? Une seule chose : revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût-il valu n'y pas recourir* : c'est-à-dire qu'on me montre des miracles, & je croirai : qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité ! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F.

que dans la question des miracles, on ne se permet point le sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'EDUCATION. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est à dire, pour rejetter le prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est à dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'EMILE n'ignore point ces démonstrations; mais dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raison: il nous représente comme des Enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de trouver deux principes, l'un par l'autre, sans diversité d'objets, ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F. la bonne foi philosophique, dont se pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui at-

teſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en meme temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage: *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne: la ſainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philoſophes, avec toute leur pompe, qu'ils ſont petits près celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois ſi ſublime & ſi ſimple ſoit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit un homme lui même? Eſt-ce-là le ton d'un enthouſiaſte ou d'un ambitieux Sectaire? Quelle douceur! quelle pureté dans ſes mœurs! Quelle grace touchante dans ſes inſtructions! Quelle élévation dans ſes maximes! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours! Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes! Quel empire ſur ſes paſſions! Où eſt l'homme, où eſt le ſage qui ſçait agir, ſouffrir & mourir ſans foibleſſe, & ſans oſtentation?... Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie & la mort de Jeſus ſont d'un Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir?..... Ce n'eſt pas ainſi qu'on invente, & les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt... Il ſeroit plus inconcevable que pluſieurs hommes d'accord euſſent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni le ſujet. Jamais les Auteurs Juifs n'euſſent trouvé ce ton ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité ſi grand, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſeroit plus étonnant*

que le Héros. Il ſeroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoit qu'en conſéquence des témoignages humains. Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui même: le voilà confondu par ſes propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter: *Avec tout cela ce même Evangile eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ce contradictions; être toujours modeſte & circonſpect.... reſpecter en ſilence ce qu'on ne ſçauroit ni rejetter ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui ſeul ſçait la vérité. Voilà le Scepticiſme involontaire où je ſuis reſté.* Mais le Scepticiſme, M. T. C. F. peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne ſçauroit être inventé par les hommes? Lorſque ce Livre porte des Caracteres de vérité, ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que *l'iniquité a menti contre elle même* (*h*).

Il ſemble, M. T. C. F. que cet Auteur n'a réjeté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle: *Ce que Dieu veut qu'un hom-*

(h) *Mentita eſt iniquitas ſibi.* Pſ. 26. v. 12.

me faſſe, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui même, il écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dés que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'avons nous pas de ſa divine parole! Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont de l'aveu même de l'Auteur d'EMILE, moins atteſtés que ceux de Jeſus Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoiſſe la néceſſité? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, *c'eſt de bonne foi. Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela;* c'eſt-à-dire, que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fut-elle accompagnée des plus monſtreuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas-là ouvrir la porte a toutes les ſuperſtitions, à tous lss ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans? Ah! M. T. C. F. ne prenez point le change ſur ce point. La bonne foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Re-

ligion, & de croire avec simplicité. Nous avons pour garant des promesses l'autorité de l'Eglise: apprenons à la bien connoître, & jettons-nous ensuitte dans son sein. Alors nous pourrons compter sur notre bonne foi, vivre dans la paix, & attendre sans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raisonner le Chrétien & le Catolique! Quels discours pleins d'inepties ne prête-t il pas à l'un & a l'autre, pour les rendre mépriſables. Il imagine un Dialogue entre un Chrétien qu'il traite d'*Inspiré*, & l'Incredule qu'il qualifie de *Raisonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie; mais moi, je vous apprends, de la part de Dieu: que c'est la partie qui est plus grande que le tout*; à quoi l'Incrédule répond: *Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à qui croirai-je par préference, de lui qui m'appred par la raison des vérités éternelles, ou de vous que m'annoncez de sa part une absurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se con-

trédit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhensibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles, mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'EMILE n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir a un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils à cela? s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise à droit de décider: ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procéde ainsi: *Je décide que je suis infaillible, donc je le suis*: imputation calumnieuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jesus Christ, est une Eglise infaillible. Nous assurons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de Jesus-Christe: procedé non moins exact que celui qu'on nous reproche est ridicule & insensé.

Ce n'eſt pas aujourd'hui, M. T. C. F. que l'eſprit d'irreligion eſt un eſprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refuſent de ſe ſoumettre à l'autorité de Dieu même, reſpecteroient-ils celle des Rois qui ſont les images de Dieu, ou celle des Magiſtrats qui ſont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à ſon Eleve, *qu'elle* (l'eſpece humaine) *eſt compoſée eſſentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois..... en ſeroient ôtés, il n'y paroitroit guere, & que les choſes n'en iroient pas plus mal.... Toujours*, dit-il plus loin, *la multitude ſera ſacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêts particulier: toujour ce nom ſpécieux de juſtice & de ſubordination, ſerviront d'inſtrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il ſuit*, continue-t-il, *que les Ordres diſtingués, qui ſe prétendent utiles aux autres, ne ſont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la conſideration qui leur eſt due ſelon la juſtice & la raiſon?* Ainſi donc, M. T. C. F. l'impieté oſe critiquer les intentions de celui *par qui régnent les Rois* (*i*): ainſi elle ſe plait à empoiſonner les ſources de la felicité publique, en ſouffiant des maximes qui ne tendent, qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais que vous dit la Religion? *Craignez Dieu; reſpectez le Roi* (*k*)...

(i) *Per me Reges regnant.* Prov. c. 8. v. 15.

(k) *Deum timete: Regem honorificate.* 1. Petr. c. 2. v. 17.

que tout homme soit soumis aux Puissances supérieures: car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu; & c'est lui qui a établi toutes celles qui sont dans le monde. Quiconque resiste donc aux puissances, resiste à l'ordre de Dieu, & ceux qu'y resistent, attirent la condamnation sur eux mêmes (*l*).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui est de l'ordre civil, vous devez obeïr au Prince, & à ceux qui exercent son autorité, comme à Dieu même. Les seuls intérêts de l'Etre supréme peuvent mettre des bornes à votre soumission: & si on vouloit vous punir de votre fidelité à ses ordres, vous devriez encore souffrir avec patience & sans murmure. Les Nérons, les Domitiens eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fleaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptaple qu'à Dieu de l'abus de leur puissance. *Les Chrétiens*, dit Saint Augustin, *leur obéissoient dans le temps à cause du Dieu de l'Eternité* (*m*).

Nous ne vous avons exposé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce

---

(*l*) *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit: non est enim potestas nisi à Deo: quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque, qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt.* Rom. c. 13. v. 6.

(*m*) *Subditi erant propter Dominum æternum etiam Domino temporali.* August. Enarrat. in Ps. 124.

Traité de l'EDUCATION : Ouvrage également digne des Anathemes de l'Eglise, & de la sévérité des Loix : & que faut-il de plus pour vous en inspirer une juste horreur ? Malheur à vous, malheur à la Société, si vos enfants étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMILE. Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, sa grandeur, sa misere, sa destinée future, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur solide dans cette vie & dans l'autre. Nous sçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne est délicate & labourieuse : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas ! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté ! quelle sagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéremens & des caracteres, sans s'écarter jamais en rien des régles du dévoir ! quel zele & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs, le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre suivant la Morale de Saint Paul, *à vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la beatitude que nous espérons* (*n*). Nous disons donc à

(*n*) *Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobrie & juste & pie vivamus in hoc sæculo expectantes beatam spem.* Tit. c. 2. v. 12. 13.

tous ceux qui ſont chargés du ſoin également pénible & honorable, d'élever la jeuneſſe : Plantez & arroſez dans la ferme eſpérance que le Seigneur, ſecondant votre travail, donnera l'accroiſſement : *inſiſtez à temps & à contre-temps* ſelons le conſeil du même Apôtre, *uſez de réprimende, d'exhortation, de paroles ſéveres, ſans perdre patience, & ſans ceſſer d'inſtruire* (o) ; ſur-tout joignez l'exemple à l'inſtruction : l'inſtruction ſans l'exemple eſt un opprobre pour celui qui la donne, & un ſujet de ſcandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie ſoit votré modele ; *recommandez avec ſoin à vos enfans, de faire des œuvres de juſtice, & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces* (p) ; & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche, *ſera aimée de Dieu & des hommes* (q).

Mais en quels temps de l'éducation doit-elle

(o) *Inſta opportune, importune ; argue, obſecra, increpa in omni patientia & doctrina.* Thim. c. 4. v. 7.

(p) *Filiis veſtris mandate ut faciant juſtitias & eleemoſinas, ut ſint memores Dei, & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in tota virtute ſua.* Tob. c. 14. v. 11.

(q) *Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bona vita & in ſancta converſatione permanſit, ita ut accepti eſſent tam Deo, quam hominibus & cunctis habitatoribus in terra.* Ibid. v. 17.

commencer ? Dès les prémiers rayons de l'intelligence : & ces rayons sont quelque-fois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de sa voie*, dit le Sage, *dans sa vieillesse même il ne s'écartera point* (r). Tel est en effet le cours ordinaire de la vie humaine : au milieu du délire des passions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumiere qui se ranime par intervalles pour découvrir au pécheur toute l'orreur de l'abyme où il est plongé, & lui en montrer les issues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeunesse licencieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion !

Il nous reste en finissant, M. T. C. F. à vous conjurer, par les entrailles de la misericorde de Dieu de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte, dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés ; de vous soutenir contre le débordemment d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jesus-Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est mépriſée, abbandonnée, insultée que par ceux qui ne la connoissent-pas, ou dont

(r) *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab ea*. Prov. c. 22. v. 6.

elle gêne le désordre. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contr'elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencemens de l'Empire éternel de Jesus-Christ. *Rien de plus fort qu'elle*, s'écrie S. Jean Damascene, *c'est un rocher que les flots ne renversent point; c'est une montagne que rien ne peut détruire* (f).

A CES CAUSES, vu le livre qui a pour titre: EMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. A Amsterdam chez Jean Neaulme, Libraire* 1762. Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distingnées par leur pieté & par leur sçavoir, le saint nom de Dieu invoqué, Nous condamnons le dit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la Loi naturelle, & à détruire le fondement de la Religion Chrétienne; établissant des maximes contraires à la Morale Evangelique, tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain: comme contenant un très-grand nombre de propositions respectivement fausses, scandaleuses, pleines de haine contre l'Eglise & ses Ministres, dérogeantes au respect dû à l'Ecriture sainte, & à la Tradition de l'Eglise, erronées, impies, blasphematoires & hérétiques. En conséquence Nous defendons très-expressément à toutes personnes de notre Diocese, de lire ou retenir le dit Livre, sous les peines de

(f) *Nigil Ecclesia valentius, rupe fortior est... semper viget, cur eam scriptura montem appellavit? Utique quia everti non potest.* Damasc. Tom. 3. p. 462. 463.

droit. Et ſera notre préſent Mandement lû au Prône des Meſſes Paroiſſiales des Egliſes de la Ville, Fauxbourgs & Diocèſe de Paris, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. DONNE' à Paris en notre Palais Archiépiſcopal, le vingtieme jour d'Août mil ſept cent ſoixante deux.

Signé † CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE.

LETTRES
DIVERSES
DE
JEAN JAQUES ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

LETTRES

INÉDITES

DE

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l' Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentia tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238. ad Pascent:

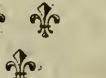

A AMSTERDAM,

Aux dépends DE LA COMPAGNIE,

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Genève.

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

Pourquoi faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire ? Quelle langue commune pouvons-nous parler ; comment pouvons nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi ?

Cependant, il faut vous répondre ; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire : mais vous attaquez aussi ma personne ; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étois né avec quelque talent ; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie, que durant tout le feu du premier âge je n'éusse pu réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma qua-

rantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours mépriſée, & d'un nom qu'on m'a fait payer ſi cher, le repos & des amis; les deux ſeuls biens dont mon cœur ſoit avide. Une miſérable queſtion d'académie, m'agitant l'eſprit malgré moi, me jetta dans un métier, pour le-quel je n'étois point fait; un ſuccès inattendu m'y montra des attraits qui me ſéduiſirent. Des foules d'adverſaires m'attaquerent ſans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inſpira peut-être. Je me defendis, &, de diſpute en diſpute, je me ſentis engagé dans la carriére, preſque ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, auteur à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque choſe: mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre une aſſiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédomagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'euſſe un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé! Quelle inconſtance perpétuélle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je

me ſuis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la cour; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit. Les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien, & le mal couloient a peu près de la même ſource; le tout me venoit pour des chanſons.

J'ai écrit ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes, toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu de prouver ce qu'il ne penſoit pas: Après ma lettre ſur la muſique françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conſpirateur: On eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'opera. Après mon diſcours ſur l'inégalité, j'étois athée & miſantrope: Après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenſeur de la morale chrétienne: Après l'Héloïſe, j'étois tendre & doucereux; maintenant je ſuis un impie; bientôt peut-être ſerai-je un dévot.

Ainſi va flotant le ſot public ſur mon compte, ſachant auſſi peu pourquoi il m'aborre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je ſuis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais ſincere en tout, même contre moi; ſimple & bon, mais ſenſible & foible, faiſant ſouvent le mal & toujours aimant le bien; lié-

par l'amitié & jamais par les choſes, & tenant plus à mes ſentimens qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes, & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne auſſi libre, que ma raiſon : craignant Dieu ſans peur de l'enfer, raiſonant ſur la religion ſans libertinage, n'aimant ni l'impiété, ni le fanatiſme, mais haïſſant les intolérans encore plus que les eſprits forts. Ne voulant cacher mes façons de penſer à perſonne, ſans fard, ſans artifice en toute choſe, diſant mes fautes à mes amis, mes ſentimens à tout le monde, au public ſes vérités ſans flaterie & ſans fiel, & me ſouciant tout auſſi peu de le fâcher, que de lui plaire. Voilà mes crimes, & voilà mes vertus.

Enfin laſſé d'une vapeur enivrante qui enfle ſans raſſaſier, excédé du tracas des oiſifs ſurchargés de leur tems & prodigues du mien, ſoupirant après un repos ſi cher à mon cœur & ſi néceſſaire à mes maux, j'avois poſé la plume avec joye. Content de ne l'avoir priſe que pour le bien de me ſemblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle, que de me laiſſer mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort ; des huiſſiers ſont venus me l'apprendre, & c'eſt à cette époque, où j'eſpérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques ſingularités ; ce n'eſt rien encore. Je vous demande pardon, Monſeigneur, d'abuſer de votre patience : mais avant d'entrer dans les diſcuſſions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma ſituation

préſente, & des cauſes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce livre eſt brulé, ſans reſpect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un proteſtant propoſe en pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Un républicain fait dans une République des objections contre l'état monarchique; & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croye le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans ſavoir ſi cet étranger eſt bien l'auteur du livre, qui porte ſon nom, s'il le reconnoît pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre, car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus régulièrement des procédures ſi violemment commencées, & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que je lui ai donnée ſur tant d'azile

que je pouvois choisir au même prix. Je ne sai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je sai bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Genève ne doit rien à des magistrats injustes & incompétens, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent, N'étant point sommé de comparoître, il n'y est point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitalière où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans sa foiblesse il supporte un long voyage; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa patrie, de cette patrie dont il est tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces..... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en sécret la plus amere des douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, sur quelle raison? mais, sur quel prétexte? On ose m'accuser d'impiété! sans songer que le livre où l'on la cherche est entre le mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pou-

voir supprimer cette pièce justificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle restera, quoiqu'on fasse; & en y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs même que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains : je ne veux nuire à personne. Mais l'athée Spinoza enseignoit paisiblement sa doctrine; il faisoit sans obstacle imprimer ses livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les états lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection, où du moins sûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires; il vécut & mourut tranquille, & même considéré. Aujourd'hui, dans le siecle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect, & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'état en état, d'azile en azile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, & qui seroit barbare, même contre un homme en santé, se voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du millieu des bois; il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre, & toute la bonté d'un Prince éclairé, pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, eût péri, peut-être, dans les supplices, si, du-

rant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

Echappé aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres ; ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame aussi noble que la naissance, un illustre Archevêque qui devroit reprimer leur lâcheté, l'autorise ; il n'a pas honte, lui, qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgraces ; il lance, lui Prélat catholique, un Mandement contre un auteur protestant ; il monte sur son Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique ; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par la-quelle il doit aller en enfer. Aussitôt le reste de son clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennémi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'én mêle ; le dernier Cuistre vient trancher du capable, il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroisse qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple, & ce n'est pas tout..... Voici, peut-être, une des situations les plus difficiles de ma vie ; une de celles où la vengeance & l'amour propre sont les plus aisés à satisfaire, & permettent le moins à l'homme juste

d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvres mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable, Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes, sans que je les dise! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels mépriſables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les puiſſances! quel levain il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle riſible cauſe il verroit les Etats de l'Europe ſe liguer contre le fils d'un horloger! Que je jouïrois avec plaiſir de ſa ſurpriſe, ſi je pouvois n'en être pas l'inſtrument!

Juſqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute ſatire, n'a jamais compromis perſonne, elle a toujours reſpecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la ſouiller de médiſance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non, laiſſons leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il ſuffit pour cela de ce qui eſt ſû du public, ou de ce qui peut l'être ſans que perſonne en ſoit offenſé.

Une choſe étonnante de cette eſpece, & que je puis dire, eſt de voir l'intrépide Chriſtophe de Beaumont, qui ne ſait plier ſous aucune puiſſance, ni faire aucune paix avec les Janſéniſtes, devenir ſans le ſavoir leur ſatellite, & l'inſtrument de leur animoſité; de voir, leur ennemi le plus irréconciliable ſévir contre moi pour avoir

refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre; & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138. (*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne savois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire, mais je pourrois au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire où le dire; mais vous dont la conscience ne sait point souffrir le mensonge, vous ne le direz pas. Mon discours sur l'inégalité a couru vôtre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru vôtre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru vôtre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous aves

[*] *Page* 182. *de la nouvelle Edition faisant le Tome VI. des Oeuvres*; *note du Libraire.*

lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, vôtre troupeau vous étoit-il moins cher? Me lisoit-il moins? Goutoit-il moins mes livres? Etoit-il moins exposé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné son suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes, & de buchers; mon livre étoit le Tocsin de l'Anarchie, & la trompette de l'Athéisme; l'auteur étoit un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût si longtems laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence: vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, & servir vos ennemis, que d'essuyer leurs reproches. Voila, Monseigneur, convenez-en, le vrai motif de vôtre Mandement; & voila, ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizzarre.

Il y a longtems qu'on a substitué des bienséances d'état à la justice. Je sai qu'il est des cir-

conſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expoſe à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je ſuis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou riſquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma perſonne avec auſſi peu d'honnêteté, que de verité; je me plains qu'autoriſant par vôtre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inſpiré, vous m'accabliez d'injures qui, ſans nuire à ma cauſe, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, ſans raiſon, ſans néceſſité, ſans reſpect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton ſi peu digne de vôtre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'eſtime; moi qui tant de fois admirai vôtre inébranlable fermeté, en déplorant, il eſt vrai, l'uſage que vos préjugés vous en faiſoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours reſpectai vos vertus, & qui les reſpecte encore aujourdhui que vous m'avez déchiré?

C'eſt ainſi qu'on ſe tire d'affaire quand on veut quereller, & qu'on a tort. Ne pouvant réfoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; ſans affoiblir mes raiſons, vous avez intéreſſé les cœurs généreux à mes diſgraces; vous avez fait croire aux gens ſenſés qu'on pouvoit ne pas bien juger du

livre

livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni humain, ni généreux; &, non seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons si vous avez été du moins équitable & juste; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, & les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans vôtre Mandement: l'un, de censurer mon Livre; l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, & que par-tout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du sujet, & par la qualité de l'adversaire à prendre une marche pesante, & à suivre pied a pied toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages: & tandis qu'une courte satire amuse, une longue défense ennuye. Cependant il faut que je me défende ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur, qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois; mais sans ignorer que c'est une po-

sition bien triste, que d'avoir a se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur le-quel j'ai raisonné dans tous mes ecrits, & que j'ai dévoloppé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capale, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indifferente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident, & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naissent; j'en ai, pour ainsi dire, suivi la génealogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils sont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle, qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien, & au mal, naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple; il est composé de deux substances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus une passion simple; mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent, & l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appé-

tit des sens tends à celui du corps, & l'amour de l'ordre á celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne se développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'est que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'est que quand il le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ses rapport. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un développement, dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports, & les rapports des choses, à prendre des idées de convenance, de justice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible, & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices, c'est parce que leurs intérêts se croisent, & que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumierés s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voila le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns

dés autres, & fait que nul ne trouve ſon bien que dans le mal d'autrui ; alors la conſcience, plus foible que les paſſions exaltées, eſt étouffée par elles, & ne reſte plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour ſe tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir ſacrifier ſes intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public, que quand il s'accorde avec le ſien ; auſſi cet accord eſt-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'eſt ici que je commence à parler une langue étrangere, auſſi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voilà, Monſeigneur, le troiſieme & dernier terme, au delà du-quel rien ne reſte à faire, & voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'eſt à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai conſacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la choſe fût abſolument poſſible ; mais j'ai bien affirmé, & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai propoſés.

La-deſſus vous dites que mon plan d'éducation(*) *loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à faire des Citoyens, ni des hommes* ; & votre unique preuve eſt de m'oppoſer le péché originel. Monſeigneur, il n'y a d'autre moyen de ſe délivrer du péché originel, & de ſes effets, que le Baptême. D'où il ſuivroit, ſelon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de

(*) *Mandement* in 4. pag. 5. in douze p. x.

Citoyéns, ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conſéquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de ſi haut, que vous me forcez d'aller auſſi chercher loin mes réponſes. D'abord il s'en faut bien, ſelon moi, que cette doctrine du péché originel, ſujette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture ni ſi clairement, ni ſi durement qu'il a plu au rhéteur Auguſtin, & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union, qui eſt ſon ouvrage? Je ne dirai pas ſi (comme vous vous en vantez) vuos éclairciſſez par ce ſiſtême le miſtere de notre cœur, mais je vois que vous obſcurciſſez béaucoup la juſtice, & la bonté de l'Etre ſuprême. Si vous levez une objection, c'eſt pour en ſubſtituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru ſon livre utile au genre humain, c'eſt à des Chrétiens qu'il l'a deſtiné; c'eſt à des hommes lavés du péché originel & de ſes effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous ſommes tous ſortis du Baptême auſſi ſains de cœur, qu'Adam ſortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles ſouillures: mais puiſque nous avons commencé par en être delivrés

comment les avons nous derechef contractées ? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrumpus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir ? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples, que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au Baptême (*) ne paroissent par nul signe extérieur; qu'on ne voit pas les chrétiens moins enclins au mal que les infideles; au lieu que, selon moi, la malice infuse du péché devroit se marquer dans ceux-ci par des différences sensibles. Avec les secours, que

(*) *Si l'on disoit, avec le Docteur Thômas Burnet que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort: alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le Bapteme devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, & sinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.*

vous avez dans la morale évangelique, outre le Baptême; tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges; & les infideles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embaraſſante: car que repondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien?

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là, quand je conviendrois que le baptême ne remedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs á cauſe du péché de nôtre premier pere; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même? Pourquoi la même raiſon par la-quelle vous expliquerez ſon péché ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout, excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (*) *l'on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le miſtere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus

(3) *Mandement* in 4 p. 5. in 12. p. XI.

universél, éclaire même la faute du premier homme, (*) que le vôtre laisse dans l'obscurité. Vous ne savez voir que l'homme dans le mains

(*) *Regimber contre une défense inutile, & arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme: puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour trés-vif pour lui-même, & pour le maintient de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui seroit utile; mais un être foible dont la loi restreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & reclame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime de cela seroit lui en faire un d'être lui, & non pas un autre; ce seroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Aussi l'ordre enfréint par Adam me paroit-il moins une véritable défense qu'un avis paternel; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Genese, que celle qu'il plait aux Docteurs de nous prescrire: car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot* morte morieris *n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroit où cette emphase ne peut avoir lieu.*

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur, & dans la séduction de la femme, qu'à con-

du Diable, & moi je vois comment il y eſt tombé; la cauſe du mal eſt, ſelon vous, la nature corrompue, & cette corruption même eſt un mal dont il falloit chercher la cauſe. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois tous les deux: Mais vous dites qu'il eſt méchant, parce qu'il a été méchant: & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

Cependant vous ne laiſſez pas de triompher à votre aiſe, comme ſi vous m'aviez terraſſé. Vous m'oppoſez comme une objection inſoluble (*) *ce mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice*, qui ſe trouve en nous. *Etonnant contraſte*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la*

ſidérer dans toutes ſes circoſtances le péché d'Adam? l'on n'y peut trouver qu'une faute de plus légeres. Cependant ſelon eux, quelle effroyable punition! Il eſt même impoſſible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute ſa race, à la mort en ce monde, & à paſſer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Eſt-ce là la peine impoſée par le Dieu de miſéricorde à un pauvre malheureux pour s'être laiſſé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! ſi j'étois un moment tenté de l'admettre, c'eſt alors que je croirois blaſphémer.

(*) *Mandement* in 4 p. 6. in 12. p. xi.

philosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations!

Ce n'est pas une vaine spéculation que la théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, & qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à regler leur cours. Que si vous appellez philosophie payenne la profession de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis repondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*); mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (**) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monseigneur, que je remette sous vos jeux la conclusion que vous tirez d'une objection si bien discutée; & successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(***) *L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, & si durant tout le cours de sa vie il ne faisoit lui-même, sous la protection, & avec les graces de son Dieu, des efforts puissans & continuels?*

C'est-à-dire: *Nous voyons que les hommes sont méchans, quoique incessamment tyrannisés dès*

(*) *A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs Dieux.*

(**) *Emile* Tom. III. p. 68. & 69. prem. Edition.

(***) *Mandement* in 4 p. 6. in 12. p. XI.

leur enfance ; ſi donc on ne les tirannifoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages ; puiſque, même en les tirrannifant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels?

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

Suppoſons, Monſeigneur, que quelqu'un vint tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour „ chercher des gouvernemens équitables, & pour „ vous donner de bonnes loix. Je vais premiè„ rement vous prouver que ce ſont vos Gouver„ nemens-mêmes qui ſont les maux aux-quels „ vous prétendez remédier par eux. Je vous „ prouverai de plus, qu'il eſt impoſſible que „ vous ayez jamais ni de bonnes loix, ni des „ gouvernemens équitables; & je vais vous mon„ trer enſuite le vrai moyen de prévenir, ſans „ gouvernemens, & ſans loix, tous ces maux „ dont vous vous plaignez. "

Suppoſons qu'il expliquât après cela ſon ſiſtême & propoſât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſiſtême ſeroit ſolide, & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'auteur avec les foux & l'on lui rendroit juſtice: mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, & vous concevez, Monſeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas aſſez de buchers, & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raiſon. Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le ſort de cet homme, il eſt ſûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre ſur le

ſi en. Il n'y auroit pas un grimaud qui, pour faire ſa cour aux puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe vantât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eſt pas encore de cela qu'il s'agit.

Suppoſons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit ſon intérêt à la choſe, crût devoir auſſi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'aviſât d'argumenter ainſi. *Quoi, malheureux! vous voules anéantir les gouvernemens & les loix? Tandis que les gouvernemens & les loix ſont le ſeul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que ſeroit ce, grand Dieu! Si nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme oſoit parler, il diroit, ſans doute. „ Très excellent Seigneur, vôtre „ grandeur fait une pétition de principe. Je ne „ dis point qu'il ne faut pas reprimer le vice, „ mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de naître; je veux pourvoir à l'inſuffiſance des loix, „ & vous m'alléguez l'inſuffiſance des loix. Vous „ m'accuſez d'établir les abus, parce qu'au lieu „ d'y remédier j'aime mieux qu'on les prévienne. Quoi! s'il étoit un moyen de vivre tou„ jours en ſanté, faudroit-il donc le proſcrire, „ de peur de rendre les médecins oiſifs? Vôtre „ Excellence veut toujours voir des gibets & „ des roues, & moi je voudrois ne plus voir „ de malfaiteurs: avec tout le reſpect que je lui „ dois, je ne crois pas être un homme abominable".

Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine, & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus saine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse donnoit aux enfans tous leurs vices: j'ai prouvé que toute la gloire du Paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à vêpres, que de bruler en Enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ce moyen, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle même, ne se précipiteroit-elle donc pas?* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreur lui viennent d'être mal conduite. Les camarades, & les maîtresses achevent ce qu'ont commencé le Prêtres, & les précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?* Je pourrois dire: *c'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues & brise tout. Elargissez son lit, & le laissez courrir sans obstacle; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de college, que chacun applique à sa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, selon vous les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens,

trop multipliés, à cauſe de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaiſez aſſez dans l'éducation ſaine & vertueuſe que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, & de ſageſſe & de vigilance, que ſelon vous, elle perdroit beaucoup a être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne penſez pas de ce ſiécle, *la lie des ſiécles*, tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos mandemens.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte: mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, vôtre Diocéſe eût été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites; je n'en aurois point été écraſé par compagnie; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foïbleſſe, & ſelon vous, la corruption de nôtre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (*) *Par là*, continuez-vous, *ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes paſſions prendroient les impreſſions de toutes les vertus.*

(*) *Mandement* in 4. p. 5. in 12. p. x.

Nous ſommes donc d'accord ſur ce point, car je n'ai pas dit autre choſe. Je n'ai pas ajoûté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des prêtres; même je ne penſois pas que cela fût néceſſaire pour en faire des citoyens, & des hommes; & cette erreur, ſi c'en eſt une, commune à tant de catholiques, n'eſt pas un ſi grand crime à un proteſtant. Je n'examine pas ſi dans vôtre pays le prêtres eux-mêmes paſſent pour de ſi bons citoyens; mais comme l'éducation de la génération préſente eſt leur ouvrage, c'eſt entre vous d'un côté, & vos anciens mandemens de l'autre qu'il faut décider ſi leur lait ſpirituel lui a ſi bien profité, s'il en a fait de ſi grands ſaints, (*) *vrais adorateurs de Dieu*, & de ſi grands hommes, *dignes d'etre la reſſource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajoûter une obſervation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'eſt que de tant de Rois qu'a eus vôtre nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion; qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables; je ne m'y oppoſe pas; & ce que vous dites là-deſſus (**) ne fait rien contre mon livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'égliſe?

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; &

(*) *Mandement* in 4. p. 5. in 12. p. in x.
(**) *Ibid.*

& ſi les hommes ſont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre ; il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs : fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la ſeule bonne ; je fais voir comment toute éducation poſitive ſuit, comme qu'on s'y prenne, une route oppoſée à ſon but ; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation poſitive celle qui tend à former l'eſprit avant l'âge, & à donner à l'enfant la connoiſſance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle, qui tend à perfectionner les organes, inſtrumens de nos connoiſſances, avant de nous donner ces connoiſſances, & qui prépare à la raiſon par l'exercice des ſens. L'éducation négative n'eſt pas oiſive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices ; elle n'apprend pas la verité, mais elle préſerve de l'erreur. Elle diſpoſe l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il eſt en état de l'entendre, & au bien quand il eſt en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque ; il eſt aiſé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propoſe. Selon vous cette oiſiveté de l'ame m'a paru néceſſaire pour la diſpoſer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne ſait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à ſon éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de ſoin, qu'à ſentir ſon ignorance, & à ſavoir qu'il ne ſait rien.

Vous

Vous convenez que le jugement a ſes progrés, & ne ſe forme que par dégrés. *Mais s'enſuit-il* (*) ajoûtez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'enſuit, ſans doute, ſi à cet âge le jugement n'eſt pas développé. *Quoi!* pourſuivez-vous, *il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal?* Bien loin de là; je ſoutiens qu'il ſentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier ſa leçon, qu'obéir à ſon pere eſt un mal, & que lui déſobéir eſt un bien. En volant quelque fruit défendu, il ſentira auſſi, j'en conviens, que c'eſt un mal d'être puni, & un bien d'être récompenſé; & c'eſt dans la balance de ces biens, & de ces maux contradictoirs, que ſe regle ſa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſurtout dans le dialogue du maître, & de l'enfant ſur ce qui eſt mal (**). Pour vous, Monſeigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (***) *Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.* On ne ſauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plaît d'appeller ſtupidité, ſe trouve conſtamment dans tout eſprit géné dans des organes imparfaits.

(* *Mandement* in 4. p. 7. in 12. p. XIV.
(**) *Emile* Tome 1. p. 189.
(***) *Mandement* in 4. p. 7. in 12. p. XIV.

ou qui n'a pas été cultivé ; c'eſt une obſervation facile à faire & ſenſible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous, qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore ; (*) *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le tems qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette* ? Voilà derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon livre. J'ai montré, premiérement, que celui qui ſera élevé, comme je veux, ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le developement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de vôtre éducation, que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts, que je vous apprens à prévénir. Juſqu'à l'adoleſcence j'ai garanti des paſſions le cœur de mon éleve, & quand elles ſont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des ſoins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la ſageſſe ne ſignifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt, & de les entendre ; plus tard, elles ne prennent plus ſur un cœur deja livré aux paſſions. C'eſt au ſeul moment que j'ai choiſi qu'elles ſont utiles : ſoit pour l'armer, ou pour le diſtraire ; il importe également qu'alors le jeune homme en ſoit occupé.

(*) *Mandement* in 4. p. 9. in 12. p. XVII.

Vous dites, (*) *Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare; cet auteur veut qu'elle ſoit dénuée de tout principe de Religion.* La raiſon en eſt ſimple; c'eſt que je veux qu'elle ait une religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont ſon jugement ne ſoit en état de ſentir la vérité. Mais moi, Monſeigneur, ſi je diſois: *Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand ſoin de la prendre avant l'âge de raiſon.* Ferois-je un raiſonnement plus mauvais que le vôtre, & ſeroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choiſis l'âge de raiſon pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enſeigner la vérité. Vous vous preſſez d'inſtruire l'enfant avant qu'il puiſſe diſcerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il ſoit en état de le connoître. Ce jugement eſt-il naturel, & lequel paroît chercher à ſéduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'addreſſe aux enfans?

Vous me cenſurez d'avoir dit, & montré que tout enfant qui croit en Dieu eſt idolatre, ou autropomorphite, & vous combattez cela en diſant (**) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Voilà ce qui eſt en queſtion; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus chrétienne ne ſauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ſes idées

(*) *Mandement* in 4. p. 7. in 12. p. XIV.
(**) *Mandement* in 4. p. 7. in 12. p. XIV.

des êtres matériels, au dessus desquels tant d'hommes ne sauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'experience: j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, & à se rappeller si, lorsqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*; ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne sait ce que c'est qu'*intelligence*, & il sait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les juifs, se sont représenté Dieu corporel, & combien de chrétiens, surtout de catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'est parce que les hommes sont encore enfans. Voilà pourquoi les misteres entassés ne coûtent plus rien à personne; les termes en sont tout aussi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du christianisme moderne est de s'être fait un certain jargon de mots sans idées, avec lesquels on satisfait à tout hors à la raison.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoissance de Dieu, je trouve qu'il n'est pas raisonnable de croire cette connoissance (*)

(*) *Emile* Tom. II. p. 352. 353.

toujours néceſſaire au ſalut. Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres, pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus; (*) *ne ſoyons point ſurpris que l'auteur d'Emile remette à un tems ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement le mot *toujours*, qui non ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque ſelon ma phraſe, cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut; & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la phraſe que vous me prêtez. Apres cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi:

„ Il eſt clair, " *dit-il par l'organe d'un perſonage chimérique*, „ il eſt clair que tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans croire en „ Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre, " (vous avez omis le mot de *vie*) „ ſi ſon aveuglement n'a pas été volontaire, & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours. „

Avant de tranſcrire ici vôtre remarque, permettez que je faſſe la mienne. C'eſt que ce perſonnage prétendu chimérique, c'eſt moi-même, & non le Vicaire; que ce paſſage que vous avez cru être dans la profeſſion de foi n'y eſt point, mais dans le corps même du livre. Monſeigneur, vous liſez bien legerement, vous citez bien négligemment les ecrits que vous flétriſſez ſi durement; je trouve qu'un homme en place qui cenſure, de-

(*) *Mandement* in 4. p. 9. in 12. p. XVIII.

vroit mettre un peu plus d'examen dans ſes jugemens. Je reprends à préſent vôtre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvû de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon ne ſeroit point aidée de l'inſtruction. Vous affirmez enſuite (*) qu'*une telle prétention eſt ſouverainement abſurde. St. Paul aſſure qu'entre les philoſophes payens pluſieurs ſont parvenus par les ſeules forces de la raiſon à la connoiſſance du vrai Dieu ;* & là deſſus vous tranſcrivez ſon paſſage.

Monſeigneur, c'eſt ſouvent un petit mal de ne pas entendre un auteur qu'on lit, mais c'en eſt un grand quand on le réfute, & un très-grand, quand on le diffame. Or vous n'avez point entendu le paſſage de mon livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera ſi c'eſt ma faute, ou la vôtre, quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

„ Nous tenons " (Les Réformés) que nul „ enfant mort avant l'âge de raiſon ne ſera pri„ vé du bonheur éternel. Les catholiques cro„ yent la même choſe de tous les enfans qui „ ont reçu le Baptême, quoiqu'ils n'aient ja„ mais entendu parler de Dieu. Il y a donc des „ cas où l'on peut être ſauvé ſans croire en „ Dieu, & ces cas ont lieu, ſoit dans l'enfan„ ce, ſoit dans la démence, quand l'eſprit „ humain eſt incapable des opérations néceſſai„ res pour reconnoître la divinité Toute la dif„ ference que je vois ici entre vous, & moi „ eſt que vous prétendez que les enfans ont à

(*) *Mandement* in 4. p. 10. in 12. p. XXIII.

„ ſept ans cette capacité, & que je ne la leur
„ accorde pas même à quinze. Que j'aye tort
„ ou raiſon, il ne s'agit pas ici d'un article de
„ foi, mais d'une ſimple obſervation d'hiſtoire
„ naturelle.

„ Par le même principe, il eſt clair que
„ tel homme, parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans
„ croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé
„ de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveu-
„ glement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il
„ ne l'eſt pas toujours. Vous en convenez pour
„ les inſenſés qu'une maladie prive de leurs fa-
„ cultés ſpirituelles, mais non de leur qualité
„ d'hommes, ni par conſéquent du droit aux
„ bienfaits de leur créateur. Pourquoi donc n'en
„ pas convenir auſſi pour ceux qui, ſéqueſtrés
„ de toute ſociété dès leur enfance, auroient
„ mené une vie abſolument ſauvage, privés des
„ lumieres qu'on n'acquiert que dans le com-
„ merce des hommes? Car il eſt d'une impoſſi-
„ bilité démontrée qu'un pareil ſauvage pût ja-
„ mais élever ſes réflexions juſqu'à la connoiſ-
„ ſance du vrai Dieu. La raiſon nous dit qu'un
„ homme n'eſt puniſſable que pour les fautes
„ de ſa volonté, & qu'une ignorance invinci-
„ ble ne lui ſauroit être imputée à crime. D'où
„ il ſuit que devant la juſtice éternelle, tout
„ homme qui croiroit, s'il avoit les lumieres né-
„ ceſſaires, eſt réputé croire, & qu'il n'y aura
„ d'incrédules punis que ceux dont le cœur ſe
„ ferme à la vérité. " *Emile T. II. pag.* 352.
& ſuiv.

Voilà mon paſſage entier, ſur lequel vôtre erreur ſaute aux yeux. Elle conſiſte en ce que

vous avez entendu, ou fait entendre que, selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé, & l'esprit cultivé jusqu'à certain point, pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, & surtout pour les trouver de soi-même sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares, ou sauvages; vous m'alleguez des philosophes: je dis qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu: je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer?

Quand un auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses écrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, suppose toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai; car l'une des acquisitions de l'homme, & même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend à voir des yeux de l'esprit ainsi que de yeux du corps; mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, & que nos premiers besoins nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux causes, a les suivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables, & sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là; il vieillit & meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un milion d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un seul qui vint à penser à Dieu?

L'ordre de l'univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances, qui rendent cet ordre sensible, &

n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement, ni mauvaise volonté; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répètent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idées, & ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son créateur. Or si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide; que feront ces pauvres gens abannés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un caffre, ou un lapon philosophe beaucoup sur la marche du monde, & sur la génération des choses? Encore les lapons & les caffres, vivant en corps de nations, ont-ils des multitudes d'idées acquises, & communiquées, à l'aide desquelles ils acquiérent quelques notions grossieres d'une divinité: ils ont, en quelque façon, leur cathéchisme: mais l'homme sauvage errant seul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'existe pas, direz vous; soit. Mais il peut exister par supposition. Il existe certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philosophique en leur vie, & dont tout le tems se consume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des théologiens?

Mon sentiment est donc que l'esprit de l'homme, sans progrès, sans instruction, sans culture, & tel qu'il sort des mains de la nature, n'est

pas en état de s'élever de lui-même aux sublimes nations de la divinité ; mais que ces nations se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive ; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé qui a réfléchi, Dieu se manifeste dans ses ouvrages; qu'il se révele aux gens éclairés dans le spectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir ; que tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle ; mais qu'aussi tel homme stupide, & grossier, quoique simple & vrai, tel esprit sans erreur & sans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son être, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu ; sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut au quel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être : cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise ; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ce sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses, qui ont été faites dès la créations du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu*, mais qui *ne l'ayant point glorifié, & ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus foux*. La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction tou-

te en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (*) *philosophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, & qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette*; elle montre, enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu, que sur l'autorité d'autrui (**), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer le cas où l'on peut connoître Dieu par soi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique; quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier: on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute, si le lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation gra-

---

(*) *Emile* T. II. pag. 350.

(**) *M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de Saint Paul; & je ne puis repondre qu'à ce que j'entens.* Voyez son Mandement in 4. p. pag. 10. in 12. p. XVIII.

ve & fauſſe à une autre, qui l'eſt encore plus, & après m'avoir injuſtement accuſe de nier l'evidence de la divinité, vous m'accuſez plus injuſtement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus; vous prenez la peine d'entrer là-deſſus en diſcuſſion, contre vôtre ordinaire, & le ſeul endroit de vôtre Mandement où vous ayez raiſon, eſt celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le paſſage que vous attaquez, ou plutôt vôtre paſſage où vous rapportez le mien; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (*) Je ſais, " *fait-il dire au perſonage ſuppoſé qui lui ſert d'organe*; „ je ſais que le „ monde eſt gouverné par une volonté puiſſante „ & ſage; je le vois, ou plutôt je le ſens, & „ cela m'importe à ſavoir: mais ce même mon„ de eſt-il éternel, ou créé? Y a-t-il un prin„ cipe unique des choſes? Y en a-t-il deux, ou „ pluſieurs, & quelle eſt leur nature? Je n'en „ ſais rien, & que m'importe? ..... (**) je re„ nonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent „ inquieter mon amour-propre, mais qui ſont „ inutiles à ma conduite, & ſupérieures à ma „ raiſon ",

J'obſerve, en paſſant, que voici la ſeconde fois, que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de

(*) *Mandement* in 4 p. 10. in 12. p. XIX.

(**) *Ces points indiquent une lacune de deux lignes par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire.* Voyez Emile *T. III. pag.* 61.

personage chimérique ou supposé. Comment êtes-vous instruit de cela, je vous supplie? J'ai affirmé ce que je savois; vous niez ce que vous ne savez pas; qui des deux est le téméraire? On sait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu; mains encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(*) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire ..... l'unité de Dieu lui paroit une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des absurdités* La pluralité de Dieux, *dit énergiquement Tertulien*, est une nullité de Dieu; *admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême, & indépendant, auquel tous les autres Etres soient subordonnés* (**). *Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.*

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah, Monseigneur! vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies, vous n'auriez sûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

(*) *Mandement* in 4 pag. 12. in 12. p. xx.

(**) *Tertulien fait ici un sophisme très-familier aux peres de l'Eglise. Il définit le mot* Dieu *selon les chrétiens; & puis il accuse les payens de contradiction, parceque contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertulien.*

Je ne sais ni pourquoi ; ni comment ce qui est est, & bien d'autres qui se piquent de le dire ne le savent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & suprême qui dirige tout, & une puissance unique, & suprême qui dirige tout ; & une puissance unique & suprême qui exécute tout. J'attribue cette volonté au même Etre, à cause de leur parfait accord qui se conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas sans raison multiplier les êtres : car le mal même que nous voyons n'est point un mal absolu, &, loin de combatre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie universelle.

Mais ce par quoi les choses sont, se distingue très nettement sous deux idées, savoir, la chose qui fait, & la chose qui est faite ; même ces deux idées ne se réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, & l'on ne conçoit guere une chose qui agit, sans en supposer une autre sur la quelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes ; savoir, l'esprit & la matiere ; ce qui pense, & ce qui est étendu ; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choses, savoir ; ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre passive, l'une efficiente & l'autre instrumentale ; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est, & tout ce qui se fait. Chacun

de ces deux sentimens, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siécles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine: & si l'existence éternelle, & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultes, sa création n'en a pas de moindres; puisque tant d'hommes, & de philosophes, qui dans tous les tems ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejetté la possibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroissent avoir sincérement soumis leur raison à l'autorité; sincerité que les motifs de leur intérêt, de leur sureté, de leur repos, rendent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose á parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans son essence, n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere, où esprit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne sauroit concevoir que ce principe soit matiere, & s'il est esprit, il ne sauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création; or l'idée de création, l'idée sous la-quelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne se tourmente point d'une doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune maniere sur ses devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expli-

que

quer l'origine des êtres, pourvû que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'est imposée?

Mais supposer deux principes (*) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieu; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui très-positivement, n'admet qu'une intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genese, la rejetter positivement seroit à cet égard rejetter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité: Car d'ailleurs la coexistence des deux Principes (*) semble expliquer mieux la constitution de

(*) *Celui qui ne connoit que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme*, ou plusieurs, *ajoûté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espece d'explétif, servant tout-au plus à faire entendre, que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.*

(**) *Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de Justin martir, d'Origene, & d'au-*

l'univers, & lever des difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus il faudroit entendre parfaitement l'Hébréu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire, que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer, & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare, que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs, qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est trés-douteux que le mot Grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner, & il est très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même sens, puisque Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers, & de ses parties. Enfin M. de Beausobre a prouvé (*) que la notion de la créa-

---

tres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotiposes, que Photius veut a cause de celà que ce livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clement rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, livre V. tache, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matiere, même en admettant son éternité.

(*) Hist. du Manicheïsme T. II.

tion ne se trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'Univers. Ainsi le Vicaire, à qui le despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'ecrit que vous censurez, cette unité est établie, & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclure contre moi qu'il implique, qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'assertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, & qui, loin d'éclair-

cir les notions du grand Etre, les embrouillent, & les aviliſſent, en m'accuſant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'eſſence divine, que je n'ai point attaquée & de revoquer en doute ſon unité, que je n'ai point revoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'enſuivroit-il? Récriminer n'eſt pas ſe juſtifier, mais celui qui, pour toute défenſe, ne fait que recriminer à faux, a bien l'air d'être ſeul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu eſt tout auſſi bien fondée que la précédente accuſation. *Il ne ſait*, dites vous, *quelle eſt la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté, & de bonté; n'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?*

Voici, Monſeigneur, lá-deſſus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu eſt intelligent; mais comment l'eſt-„ il? L'homme eſt intelligent quand il raiſonne, „ & la ſuprême intelligence n'a pas beſoin de „ raiſonner; il n'y a pour elle ni premiſſes, „ ni conſéquences, il n'y a pas même de pro-„ poſition; elle eſt purement intuitive, elle voit „ également tout ce qui eſt, & tout ce qui „ peut être; toutes les vérités ne ſont pour el-„ le qu'une ſeule idée, comme tous les lieux „ un ſeul point & tous les temps un ſeul mo-„ ment. La puiſſance humaine agit par des mo-„ jens, la puiſſance divine agit par elle-même: „ Dieu peut parce qu'il veut, ſa volonté fait „ ſon pouvoir. Dieu eſt bon, rien n'eſt plus „ manifeſte; mais la bonté dans l'homme eſt

„ l'amour de ſes ſemblables, & la bonté de Dieu „ eſt l'amour de l'ordre; car c'eſt par l'ordre „ qu'il maintient ce qui exiſte, & lie chaque „ partie avec le tout. Dieu eſt juſte, j'en ſuis „ convaincu, c'eſt une ſuite de ſa bonté; l'in- „ juſtice des hommes eſt leur œuvre, & non „ pas la ſienne: le déſordre moral qui dépoſe „ contre la providence aux yeux des philoſo- „ phes, ne fait que la démontrer aux miens. „ Mais la juſtice de l'homme eſt de rendre à „ chacun, ce qui lui appartient, & la juſtice „ de Dieu de demander compte à chacun de ce „ qu'il lui a donné.

„ Que ſi je viens à découvrir ſucceſſive- „ ment ces attributs dont, je n'ai nulle idée „ abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, „ c'eſt par le bon uſage de ma raiſon: mais je „ les affirme ſans le comprendre, & dans le „ fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, „ Dieu eſt ainſi; je le ſens, je me le prouve: „ je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut „ être ainſi.

„ Enfin plus je m'efforce de contempler ſon „ eſſence infinie, moins je la conçois; mais elle „ eſt, cela me ſuffit; moins je la conçois, plus „ je l'adore. Je m'humilie & lui dis: Etre des „ êtres je ſuis parce que tu es: c'eſt m'élever à „ ma ſource que de te méditer ſans ceſſe. Le „ plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéan- „ tir devant toi. C'eſt mon raviſſement d'eſprit, „ c'eſt le charme de ma foibleſſe de me ſentir ac- „ cablé de ta grandeur. "

Voilà ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à préſent où je l'ai priſe?

Je l'ai tirée mot à mot de l'endroit même que vous accusez de contradiction (*). Vous en usez comme tous mes adversaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me suis faites, & supprimer mes solutions. La réponse est déja toute prête; c'est l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon système & mon livre, vous attaquez aussi ma religion, & parce que le Vicaire catholique fait des objections contre son église, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne; comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les géomètres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matiere de religion, tels que je les ai professés dans tous mes écrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche, & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'écrit le meilleur, & le plus utile dans le siécle où je l'ai publié. Les buchers ni les décret, ne me feront point changer de langage, les théologiens en m'ordonant d'être hum-

(*) *Emile* Tom. III. p. 94. *& suiv.*

ble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incredulité. Je dirai ma religion parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis chrêtien, & sincérement chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur le devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la loi & les prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (*), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres, que celui qui aime son frere a accompli la loi (**).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essentielles au christianisme, lesquelles servent de fondament à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai chretien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans gali-

(*) *Matth. VII.* 12.
(**) *Galat. V.* 14.

mathias dont les Phariſiens embrouillent nos devoirs & offuſquent notre foi ; & mettant avec Saint Paul la foi-même au deſſous de la charité (**).

Heureux d'être né dans la réligion la plus raiſonnable, & la plus ſainte qui ſoit ſur la terre, je reſte inviolablement attaché au culte de mes peres : comme eux je prends l'ecriture & la raiſon pour les uniques regles de ma croyance ; comme eux je récuſe l'autorité des hommes, & n'entends me ſoumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la verité ; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fideles les hommages de ſon égliſe. Il m'eſt conſolant, & doux d'être compté parmi ſes membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux ; je ſuis avec mes freres.

Pénétré de reconnoiſſance pour le digne Paſteur qui, reſiſtant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Egliſe un défenſeur de la cauſe de Dieu, je conſerverai toute ma vie un tendre ſouvenir de ſa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans ſon troupeau, & j'eſpere n'en point ſcandaliſer les membres ni par mes ſentimens, ni par ma conduite. Mais lorſque d'injuſtes prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire ar-

(**) 1. *Cor. XIII.* 2. 13.

rogamment; rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela; leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'il veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fideles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre, & c'est là que mon vœu le plus ardent, & le plus sincere est d'avoir Jesus-Christ même pour arbitre, & pour juge entre eux & moi.

Tels sont, Monseigneur, mes vrais sentimens, que je ne donne pour regle à personne, mais que je déclare être les miens, & qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur, & ma raison: car aussi longtems que je serai ce que je suis, & que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle. Bien different, je l'avoue, de vos chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt, ou pour leur repos, & toujours sûrs d'être assez bons chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs livres, & qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis; & moi je pense, au contraire, que l'essentiel de la religion consiste en pratique,

que non seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable ; mais que quiconque est vraiment tel en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fideles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire ; si lorsque j'ai eu le courage de les publier, & de me nommer, j'ai attaqué les loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me soit permis, auparavant, de vous supplier, Monseigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter céux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme & d'irréligion contre des protestations si positives, & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincere en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa conduite, & ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, & n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul. J'ai fréquenté des hommes de toute espece. J'ai vû de gens de tous les partis, des croyans de toutes les sectes, des esprits-forts

de tous les ſiſtêmes, j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philoſophes. J'ai eu des amis ſûrs & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'eſpions, de malveuillans, & le monde eſt plein de gens qui me haïſſent à cauſe du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puiſſent être, de déclarer au public ce qu'ils ſavent de ma croyance en matiere de religion: ſi dans le commerce le plus ſuivi, ſi dans la plus étroite familiarité, ſi dans la gayeté des repas, ſi dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; ſi lorſqu'ils ont voulu diſputer ou plaiſanter, leurs argumens, ou leurs railleries m'ont ſurpris à varier dans mes ſentimens, ſi dans le ſecret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; ſi dans quelque tems que ce ſoit ils ont trouvé en moi une ombre de fauſſeté ou d'hypocriſie, qu'ils le diſent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y conſens, je les en prie, je les diſpenſe du ſecret de l'amitié; qu'ils diſent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fuſſe, mais ce qu'ils ſavent que je ſuis: qu'ils me jugent ſelon leur conſcience; je leur confie mon honneur ſans crainte, & je promets de ne les point récuſer.

Que ceux qui m'accuſent d'être ſans religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puiſſe avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un ſiſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes livres ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes ſentimens d'hypocriſie.

Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite, & si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires, la calomnie se découvre elle-même; mais la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas.

Je n'ai pas, il est vrai, cette foi dont j'entens se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui présente à croire, & qui met à part ou dissimule les objections qu'elle ne fait pas résoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne sont pas moindres; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très-sûrement elle ne l'est pas à mes yeux. Je ne suis pas même assez instruit à beaucoup près pour qu'une démonstration, qui demande un si profond savoir, soit jamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi, qui propose ouvertement mes objections & mes doutes, je sois l'hypocrite, & que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci & cela, que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleurs preuves que les miennes, que ces gens enfin, dont la plus part ne sont gueres plus savans que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi?

Pourquoi ferois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai fuscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu, que la cause de Dieu & de l'humanité, & qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, & pas une ame ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre; son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'église, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceller sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tirannies: Je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures, & au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quitte-à-quitte

avec tout le monde : Les saintes en Israël ne m'auroient point écrit des lettres anonymes, & leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures ; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux, si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau. D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient, & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye ; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec réconnoissance qu'ils sont appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en frais de fausseté ; si je suis un hypocrite, je suis un sot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que je suis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes ; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir longtems à souffrir ; je puis voir changer derechef le public sur mon compte, mais si jamais j'arrive aux honneurs, & à la fortune ; par quelque route que j'y parvienne, alors je serai un hypocrite ; cela est sûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre ; quoiqu'il diſe, pourvû qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé, qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures ; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute choſe, d'être le ſeul auteur de mon ſiecle, & de beaucoup d'autres, qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment ſouiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies ; mais elle en triomphera tôt ou tard ; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je reſterai toujours le même, & ſans autre art que ma franchiſe, j'ai de quoi les déſoler toujours.

Mais cette franchiſe eſt déplacée avec le public ! Mais toute vérité n'eſt pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens ſenſés penſent comme vous, il n'eſt pas bon que le vulgaire penſe ainſi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà, peut être, ce que vous me diriez vous même, ſi nous étions tête à-tête dans votre cabinet. Tels ſont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit ; ils ne diſent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne ſavent plus que mentir, & non ſeulement ils ſont trompeurs, & fourbes á la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conſcience quiconque oſe n'être pas fourbe & trompeur public comme eux.

Mais ce principe eſt-il bien vrai, que toute vérité n'eſt pas bonne à dire? Quand il le ſeroit, s'enſuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes ſont-elles ſi ſaintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive reſpecter? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime ſuſpecte & vague, qui fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par ſon application.

J'ai grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe á mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

Sitôt que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leur diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'âutre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature, que rien ne détruit, la tirranife ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes, & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine, & le progrès de ſa méchanceté.

Ces

Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres, & des vices se faisoit toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples; distinction que j'ai toujours soigneusement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la verité dans les livres; je n'y ai trouvé que le mensogne & l'erreur. J'ai consulté les auteurs; je n'ai trouvé que des charlatans, qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre loi que leur intérêt, sans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens, à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'osent, ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, & à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensogne, tant que ceux qui la dirigent, trouveront leur intérêt à mentir, & c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut respecter? Cela peut être. Mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachette; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses, que rien ne sau-

roit changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il seroit en moi; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon talent, & que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Augustin, *n'est ni à moi, ni à vous, ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, sous peine d'être inutile à nous-même, si nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui-seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (*).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'écoles & d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos colleges, de vos académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignes de l'instruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensois en prenant la plu-

(*) Aug. confes. L. XII. c. 25.

me, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essentiels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres; & la raison régneroit toujours. Or, quoiqu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune base fixe sont plus variables, ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, & c'est-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la religion la même fausseté, que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivoit sans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influoit que très-peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai croyant ne peut s'accomoder de toutes ces simagrées: il sent que l'homme est un être intelligent au-quel il faut un culte raisonnable, & un être sociable au-quel il faut une

une morale faite pour l'humanité. Trouvons premiérement ce culte & cette morale; cela ſera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances, & aprés avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du citoyen. Ne faiſons pas ſurtout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme, veut déraciner toute loi naturelle, & toute obligation qui lie entre eux les humains; de ſorte que ſelon lui le chrétien & l'infidele qui contractent entre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre; puiſqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les religions diverſes; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'être ſuprême, & du culte qu'il veut de nous: l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la ſociété, & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choſes vont toujours enſemble, & que la religion la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale; c'eſt préciſement ce qui eſt en queſtion; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queſtion eſt un impie, un athée; puiſque autre choſe eſt de croire, & autre choſe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroit pourtant certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion

la plus vraye eſt auſſi la plus ſociale, & la plus humaine; car Dieu veut que nous ſoyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce ſeroit lui déſobéir que de vouloir ceſſer de l'être. De plus la Religion conſidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bienêtre de l'homme, puiſque l'autre terme de la relation qui eſt Dieu, eſt par ſa nature au-deſſus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique, & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes; tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes;

(*) *La continence & la pureté ont leur uſage, même pour la population; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état de virginité eſt par ces raiſons très-digne d'eſtime; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau ni bon ni louable de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroit très-ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe*

plusieurs sectes vantent le célibat, & le célibat est si nuisible (*) à l'espece humaine, que s'il étoit suivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner, & je ne demandois autre chose sinon qu'on permit cet examen.

Je ne dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne Religion sur la terre ; mais je le dis, & il est trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui sont, ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Quelle que soit la source de ces contradictions, elles existent ; est-ce un crime de vouloir les ôter ?

---

marier fort jeune : la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a sa nécessité, son utilité, son prix, & sa gloire ; mais c'est pour aller, quand il convient, déposer toute sa pureté dans le mariage. Quoi ! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prechent le nœud conjugal ! pourquoi donc ne se marient-ils pas ? Ah ! pourquoi ? Parce qu'un état si saint & si doux en lui même est devenu par vos sottes institutions un état malheureux & ridicule, dans le-quel il est désormais presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, loix insensées ! c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, & c'est par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment osez-vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misere où vous nous avez réduits ?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zèle du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt: la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en marquer à leurs yeux. Ainſi l'intolerance & l'inconſequence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion: car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous lui fourniſſez de-quoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les livres ſont des ſources de diſputes intariſſables; parcourez l'hiſtoire des Peuples: ceux qui n'ont point de livres ne diſputent point. Voulez-vous aſſervir les hommes à des autorités humaines? L'un ſera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en ſeront diver-

sement affectés : avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des argumens, & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-meme, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour ; on se moquera de lui : mais laissez à ce particulier le tems & les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre ; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutiendroit qu'en un autre sens encore, il est très vrai qu'il est jour la nuit. Pourvû que des gens subtils s'en mêlent, bien-tôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres, & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point ; l'un voudra prendre la

propoſition au figuré, l'autre au propre L'un dira; il a dit a minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit: l'autre dira; il a dit a minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaiſe foi le parti contraire, & n'y verra que des obſtinés. On finira par ſe battre, ſe maſſacrer; les flots de ſang couleront de toutes parts; & ſi la nouvelle ſecte eſt enfin victorieuſe, il reſtera demontré qu'il eſt jour la nuit. C'eſt à peu près l'hiſtoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hyppocriſie; de là vient qu'ils choquent la raiſon, & ne menent point à la vertu. L'enthouſiaſme & le délire ne raiſonnent pas; tant qu'ils durent, tout paſſe, & l'on marchande peu ſur les dogmes: Cela eſt d'ailleurs ſi commode! la doctrine coûte ſi peu à ſuivre, & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en ſe jettant du coté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accés plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchainé par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé; les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, recuſer les Loix de ſon pays, & renier la Religion de ſon pere? Qui l'oſeroit? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis

de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres ; sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. Voilà, Monseigneur, comme pense le gros des hommes dans la plupart des Religions, & surtout dans la vôtre ; & voilà la clef des inconséquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, & leurs mœurs sont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des Citoyens ? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font semblant de croire ? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, & le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées ; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les Loix, chacun n'a là dessus que son jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase

dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles, & tant d'hommes ont été tourmentés ; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me soucie point de l'entendre, je le prierois le plus honnêtement que je pourrois de se mêler de ses affaires, & s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voilà le seul principe sur le quel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de Religion ; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue, les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre ; incessamment la doctrine se rafine & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna, & de l'esprit de l'Evangile aux querelles sur la Constitution! Saint Thomas demande (*) si par la succession des tems les articles de foi se sont multipliés, & il se déclaire pour l'affirmative. C'est-à dire que les Docteurs, renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jésus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu'obscurément & ne connoître qu'en partie.

(*) *Secunda secundæ Quæst. I. Art. VII.*

(**) Vraiment nos Théologiens sont bien plus avancés que cela; ils voyent tout ils, javent tout, ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Ecriture; ils prononcent sur ce qui étoit indécis : ils nous font sentir avec leur modestie ordinaire que les Auteurs sacrés avoient grand besoin de leurs secours pour se faire entendre, & que le Saint Esprit n'eût pas su s'expliquer clairement sans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un chrétien, s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles, & souvent les plus inintelligibles, & quand il a signé, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reste. Pourvû qu'il n'aille pas se faire pendre il peut vivre au surplus comme il lui plaira; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine est en sûreté. Quand la Religion en est-là, quel bien fait-elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes? Elle ne sert qu'à exciter entre eux des dissensions, des troubles, des guerres de toute espece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes : il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-là, s'il se peut, de dégénérer à ce point, & soyons sûrs, malgré les buchers, & les chaînes, d'avoir mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le de-

(*) *I. Cor. XIII. 9. 12.*

chirent, il s'assemble pour les terminer, & convenons d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer là sienne comme la seule vraye, la seule raisonnable & démontrée, la seule agréable à Dieu & utile aux hommes; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n'aura de voix que la sienne; tous les autres se réuniront contre lui; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, & tous rejettant; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien de tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples: Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire; vous avez tort, car j'ai raison.

„ Vous parlez de ce qui est agréable à „ Dieu. Voilà precisement ce qui est en que„ stion. Si nous savions quel culte lui est le „ plus agréable, il n'y auroit plus de dispute „ entre nous. Vous parlez aussi de ce qui est „ utile aux hommes: c'est autre chose; les „ hommes peuvent juger de cela. Prenons donc „ cette utilité pour regle, & puis établissons

„ la doctrine qui s'y rapporte le plus. Nous
„ pourrons espérer d'approcher ainsi de la vérité
„ autant qu'il est possible à des hommes: car il
„ est à présumer que ce qui est le plus utile aux
„ créatures, est le plus agréable au créateur.

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque af-
„ finité naturelle entre nous, si nous sommes
„ quelque chose les uns aux autres. Vous Juifs,
„ que pensez vous sur l'origine du genre hu-
„ main? Nous pensons qu'il est sorti d'un même
„ me Pere. Et vous Chrétiens? Nous pensons
„ là dessus comme les Juifs. Et vous Turcs?
„ Nous pensons comme les Juifs & les Chré-
„ tiens. Cela est deja bon: puisque les hom-
„ mes sont tous freres, ils doivent s'aimer com-
„ me tels.

„ Dites-nous maintenant de qui leur Pere
„ commun avoit reçu l'être? Car il ne s'étoit
„ pas fait tout seul. Du créateur du ciel & de
„ la terre. Juifs, Chrétiens, & Turcs sont
„ d'accord aussi sur cela; c'est encore un très-
„ grand point.

„ Et cet homme, ouvrage du créateur,
„ est-il un être simple ou mixte? Est-il formé
„ d'une substance unique, ou de plusieurs?
„ Chrétiens, répondez. Il est composé de deux
„ substances, dont l'une est mortelle, & dont
„ l'autre ne peut mourir. Et vous Turcs? Nous
„ pensons de même. Et vous, Juifs? Autrefois
„ nos idées là-dessus étoient fort confuses,
„ comme les expressions de nos Livres Sacrés;
„ mais les Esséniens nous ont éclairés, & nous
„ pensons encore sur ce point comme les Chré-
„ tiens. "

En procédant ainſi d'interrogations en interrogations, ſur la providence divine, ſur l'économie de la vie-à venir, & ſur toutes les queſtions eſſentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponſes uniformes, leur diront: (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) „ Mes amis de-quoi vous tourmentez-vous? „ Vous voilà tous d'accord ſur ce qui vous „ importe; quand vous différerez de ſentiment „ ſur le reſte, j'y vois peu d'inconvénient. „ Formez de cet petit nombre d'articles une „ Religion univerſelle, qui ſoit, pour ainſi „ dire, la Religion humaine & ſociale, que „ tout homme vivant en ſociété ſoit obligé „ d'admettre. Si quelqu'un dogmatiſe contre „ elle, qu'il ſoit banni de la ſociété, comme „ ennemi de ſes loix fondamentales. Quant au „ reſte ſur quoi vous n'êtes pas d'accord, formez chacun de vos croyances particulieres „ autant de Religions nationales, & ſuivez-les „ en ſincérité de cœur. Mais n'allez point vous „ tourmentant pour les faire admettre aux autres Peuples, & ſoyez aſſurés que Dieu „ n'exige pas cela. Car il eſt auſſi injuſte de „ vouloir les ſoummettre à vos opinions qu'à „ vos loix, & les miſſionnaires ne me ſemblent „ gueres plus ſages que les conquerans.

„ En ſuivant vos diverſes doctrines, ceſſez de vous les figurer ſi démontrées que „ quiconque ne les voit pas telles ſoit coupable à vos yeux de mauvaiſe foi. Ne croyez „ point que tous ceux qui péſent vos preuves, „ & les rejettent, ſoient pour cela des obſtinés

„ que leur incrédulité rende puniſſables ; ne
„ croyez point que la raiſon, l'amour du vrai,
„ la ſincérité ſoient pour vous ſeuls. Quoiqu'on
„ faſſe, on ſera toujours porté à traiter en en-
„ nemis ceux qu'on accuſera de ſe refuſer à
„ l'évidence. On plaint l'erreur, mais on hait
„ l'opiniatreté. Donnez la préférence à vos rai-
„ ſons, à la bonne heure ; mais ſachez que
„ ceux qui ne s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les fondateurs
„ de vos cultes reſpectifs. Que chacun rende
„ au ſien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il
„ ne mépriſe point ceux des autres. Ils ont eu
„ de grands génies & de grandes vertus : cela
„ eſt toujours eſtimable. Ils ſe ſont dits envo-
„ yés de Dieu, cela peut être & n'être pas :
„ c'eſt de quoi la pluralité ne ſçauroit juger
„ d'une maniere uniforme, les preuves n'étant
„ pas également à ſa portée. Mais quand cela
„ ne ſeroit pas, il ne faut point les traiter ſi
„ légérement d'impoſteurs. Qui ſait juſqu'où
„ les méditations continuelles ſur la divinité,
„ juſqu'où l'enthouſiaſme de la vertu ont pu,
„ dans leurs ſublimes ames, troubler l'ordre di-
„ dactique & rampant des idées vulgaires ?
„ Dans une trop grande élévation la tête tourne,
„ & l'on ne voit plus les choſes comme elles
„ ſont. Socrate a cru avoir un eſprit familier,
„ & l'on n'a point oſé l'accuſer pour cela
„ d'être un fourbe. Traiterons-nous les fon-
„ dateurs des peuples, les bienfaiteurs des na-
„ tions, avec moins d'égards qu'un particu-
„ lier ?

Du

„ Du reſte, plus de diſpute entre vous ſur „ la préférence de vos cultes. Ils ſont tous bons „ lorſqu'ils ſont preſcrits par les loix, & que „ la Religion eſſentielle s'y trouve ; ils ſont „ mauvais quand elle ne s'y trouve pas. La „ forme du culte eſt la police des Religions „ & non leur eſſence, & c'eſt au ſouverain „ qu'il appartient de régler la police dans ſon „ pays. "

J'ai penſé, Monſeigneur, que celui qui raiſonneroit ainſi ne ſeroit point un blaſphémateur, un impie ; qu'il propoſeroit un moyen de paix juſte, raiſonnable, utile aux hommes ; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût ſa Religion particuliere ainſi que les autres, & qu'il n'y fût tout auſſi ſincérement attaché. Le vrai croyant, ſachant que l'infidele eſt auſſi un homme, peut ſans crime s'intéreſſer à ſon ſort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans ſon pays, cela eſt juſte ; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne penſent pas comme lui ; car quiconque prononce un jugement ſi téméraire ſe rend l'ennemi du reſte du genre humain. J'entends dire ſans ceſſe qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique ; je penſe tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſuavé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres ſans la permiſſion du ſouverain ; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix ; & qui déſobéit aux loix déſobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il eſt injuſte & barbare de les y détruire par la violence, & que le ſouverain ſe fait tort à lui-même en maltraitant leur ſectateurs. Il eſt bien différent d'embraſſer une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on eſt né; le prémier cas ſeul eſt puniſſable. On ne doit ni laiſſer établir une diverſité de cultes, ni proſcrire ceux qui ſont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere. La raiſon de la traquilité publique eſt tout contre les perſécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un état que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Mais tout culte légitime, c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religion eſſentielle, & dont, par conſéquent, les ſectateurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé ni révoltes, ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a fallu ſe défendre & repouſſer les perſécuteurs. Jamais les proteſtans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a pourſuivis. Si l'on eût pu ſe réſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. Je conviens ſans détour qu'à ſa naiſſance la Religion reformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorſque, tranſmiſe des Peres aux enfans, cette Religion fut dévenue celle d'une partie de la nation Françoiſe, & que le Prince eut ſolennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un contract inviolable,

qui ne pouvoit plus être annullé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Protestante, est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le seroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'il ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (*) déclarer leurs enfans batards..... en ne

(*) *Dans un arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entre eux des mariages*, qui selon les Protestans ne sont que des actes civils, & par conséquent soumis entierement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du droit naturel, ni

disant que ce qui eſt, j'en dirois trop; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En conſidérant la ſeule raiſon d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Proteſtans François tous leurs chefs: mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs diſtinctions. Pour prévenir des diſſentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des reſſources dont on auroit grand beſoin. Un parti qui n'a plus ni grands ni nobleſſe à ſa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait pas eu ſa cauſe à la cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des marchands, & des payſans? Comment s'y prendront ils pour ſuſciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des valets ou des maîtres, & où l'égalité eſt inconnue ou en horreur? Un marchand propoſant de lever des troupes peut ſe faire écouter en

---

* *du droit des gens; & il eſt à remarquer que dans tout ce grand Royaume où ſont tant d'univerſités, tant de colleges, tant d'académies, & où l'on enſeigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une ſeule chaire de droit naturel. C'eſt le ſeul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne a rien.*

Angleterre, mais il fera toujours rire des François. (*).

Si j'étois, Roi? Non. Miniſtre? Encor moins; mais homme puiſſant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire: Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils ſoient marchands & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à ſortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouïrons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on ſuit, il ſeroit du moins, plus humain, & ſûrement il ſeroit plus utile. C'eſt moins la tirannie, & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs prejuges & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

(*) *Le ſeul cas qui force un peuple ainſi dénué de Chefs à prendre les armes, c'eſt quand, réduit au deſeſpoir par ſes perſécuteurs, il voit qu'il ne lui reſte plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fut, au commencement de ce ſiecle la guerre des Camiſards. Alors on eſt tout étonné de la force qu'un parti mépriſé tire de ſon déſeſpoir: c'eſt ce que jamais les perſecuteurs n'ont ſu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de ſang qu'ils devroient bien y ſonger avant de les rendre inévitables.*

Je finirai par transcrire une espece de discours, qui a quelque rapport à mon sujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parsis de Suratte ayant épousé en secret une Musulmanne fut découvert, arrêté, & ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges.

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh, „ de quoi me puniſſez-vous? J'ai transgressé ma „ loi plûtôt que la vôtre: ma loi parle au cœur „ & n'est pas cruelle; mon crime a été puni „ par le blâme de mes freres. Mais que vous „ ai-je fait pour mériter de mourir? Je vous ai „ traités comme ma famille, & je me suis choi- „ si une sœur parmi vous. Je l'ai laissée libre „ dans sa croyance, & elle a respecté la mien- „ ne pour son propre intérêt. Borné sans re- „ gret à elle seule, je l'ai honorée comme l'in- „ strument du culte qu'exige l'Auteur de mon „ être, j'ai payé par elle le tribut que tout „ homme doit un genre humain: l'amour me „ l'a donnée, & la vertu me la rendoit chere, „ elle n'a point vécu dans la servitude, elle a „ possédé sans partage le cœur de son époux; „ ma faute n'a pas moins fait son bonheur que „ le mien.

„ Pour expier une faute si pardonable vous „ m'avez voulu rendre fourbe & menteur; vous „ m'avez voulu forcer à professer vos senti- „ mens sans les aimer, & sans y croire: com- „ me si le transfuge de nos loix eût mérité de „ passer sous les vôtres, vous m'avez fait opter „ entre le parjure & la mort, & j'ai choisi,

„ car je ne veux pas vous tromper. Je meurs „ donc, puis qu'il le faut; mais je meurs digne „ de revivre & d'animer un autre homme juſte. „ Je meurs martir de ma Religion ſans crain- „ dre d'entrer après ma mort dans la vôtre. „ Puiſſai-je renaître chez les Muſulmans pour „ leur apprendre à devenir humains, clémens, „ équitables : car ſervant le même Dieu que „ nous ſervons, puiſqu'il n'y en a pas deux, „ vous vous aveuglez dans vôtre zèle en tour- „ mentant ſes ſerviteurs, & vous n'êtes cruels „ & ſanguinaires que parce que vous êtes in- „ conſéquens.

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux „ ne ſavez que faire du mal aux hommes. Vous „ vous croyez ſavans, & vous ne ſavez rien „ de ce qui eſt Dieu. Vos dogmes récens ſont- „ ils convenables á celui qui eſt, & qui veut „ être adoré de tous les tems? Peuples nou- „ veaux, comment oſez-vous parler de Reli- „ gion devant nous? Nos rites ſont auſſi vieux „ que les autres : les premiers rayons du ſoleil „ ont éclairé & reçu les hommages de nos Pe- „ res. Le grand Zerduſt a vu l'enfance du mon- „ de; il a prédit & marqué l'ordre de l'uni- „ vers; & vous hommes d'hier, vous voulez „ être nos prophétes! Vingt ſiécles avant Ma- „ homet, avant la naiſſance d'Iſmaël & de ſon „ pere, les Mages étoient antiques. Nos livres „ ſacrés étoient deja la Loi de l'Aſie & du „ monde, & trois grand Empires avoient ſuc- „ ceſſivement achevé leur long cours ſous nos „ ancêtres, avant que les vôtres fuſſent ſortis „ du néant.

„ Voyez, hommes prévenus, la difference
„ qui eſt entre vous & nous. Vous vous dites
„ croyans, & vous vivez en barbares. Vos in-
„ ſtitutions, & vos loix, vos cultes, vos ver-
„ tus mêmes tourmentent l'homme & le dégra-
„ dent. Vous n'avez que de triſtes devoirs à
„ lui preſcrire. Des jeûnes, des privations, des
„ combats, des mutilations, des clôtures: vous
„ ne ſavez lui faire un devoir que de ce qui
„ peut l'affliger & le contraindre. Vous lui fai-
„ tes haïr la vie & les moyens de la conſerver:
„ vos femmes ſont ſans hommes, vos terres
„ ſont ſans culture; vous mangez les animaux,
„ & vous maſſacrez les humains; vous aimez
„ le ſang, les meurtres; tous vos établiſſemens
„ choquent la nature, aviliſſent l'eſpece hu-
„ maine; &, ſous le double joug du deſpotiſ-
„ me & du fanatiſme, vous l'écraſez de ſes Rois
„ & de ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hommes
„ de paix, nous ne faiſons ni ne voulons au-
„ cun mal à rien de ce qui reſpire, non pas
„ même à nos Tirans: nous leur cédons ſans re-
„ gret le fruit de nos peines, contens de leur
„ être utiles, & de remplir nos devoirs. Nos
„ nombreux beſtiaux couvrent vos pâturages;
„ les arbres plantés par nos mains vous donnent
„ leurs fruits & leurs ombres; vos terres que
„ nous cultivons vous nourriſſent par nos ſoins:
„ un peuple ſimple & doux multiplie ſous vos
„ outrages, & tire pour vous la vie & l'abon-
„ dance du ſein de la mere commune où vous
„ ne ſavez rien trouver. Le ſoleil que nous
„ prenons à témoin de nos œuvres éclaire no-

„ tre patience, & vos injuſtices; il ne ſe lève
„ point ſans nous trouver occupés à bien faire,
„ & en ſe couchant il nous ramene au ſein de
„ nos familles nous préparer à de nouveaux
„ travaux.

„ Dieu ſeul ſait la vérité. Si malgré tout
„ cela nous nous trompons dans notre culte, il
„ eſt toujours peu croyable que nous ſoyons
„ condamnes à l'enfer, nous qui ne faiſons que
„ du bien ſur la terre, & que vous ſoyez les
„ élus de Dieu, vous qui n'y faites que du
„ mal. Quand nous ſerions dans l'erreur, vous
„ devriez la reſpecter pour votre avantage. No-
„ tre piété vous engraiſſe, & la vôtre vous
„ conſume; nous réparons le mal que vous fait
„ une Religion deſtructive. Croyez-moi, laiſ-
„ ſez-nous un culte qui vous eſt utile; crai-
„ gnez qu'un jour nous n'adoptions le vôtre:
„ c'eſt le plus grand mal qui vous puiſſe arri-
„ ver. "

J'ai tâché, Monſeigneur, de vous faire entendre dans quel eſprit a été écrite la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, & les conſidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à préſent à quel égard vous pouvez qualifier ſa doctrine de blaſphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de ſcandaleux & de pernicieux au genre humain? J'en dis autant à ceux qui m'accuſent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec la-quelle ceux qui ont le moins réfléchi ſur ce qui eſt utile ou nuiſible, indiſpoſent d'un mot le public crédule contre un Au-

teur bien intentionné. Eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Eſt-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de ſon pays? Eſt-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en-change? Eſt ce ſe jouer de toute Religion, que reſpecter toutes les Religions? Enfin eſt-il donc ſi eſſentiel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout ſoit ôtée?

Voilà pourtant ce qu'on perſuade au Peuple quand on veut lui faire prendre ſon défenſeur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abuſent ſur mon compte. Il me croit un monſtre ſur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs ceſſeront enfin; mes écrits reſteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec ſurpriſe les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puiſſent-ils y apprendre à être plus juſtes que leurs Peres! Puiſſent les vertus qu'ils y auront priſes me venger un jour de vos malédictions!

A l'egard des objections ſur les ſectes particulieres dans leſ-quelles l'univers eſt diviſiſé, que ne puis je leur donner aſſez de force pour rendre chacun moins entêté de la ſienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque hom-

me à l'indulgence, à la douceur, par cette conſidération ſi frappante, & ſi naturelle ; que s'il fût né dans une autre pays, dans une autre ſecte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la verité & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les diviſent qu'à celles qui les uniſſent! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux ſentimens particuliers avec une eſpece de rage ; ils tiennent d'autant plus à ces ſentimens qu'ils ſemblent moins raiſonnables, & chacun voudroit ſuppléer à force de confiance à l'autorité que la raiſon refuſe à ſon parti. Ainſi, d'accord au fond ſur tout ce qui nous intéreſſe, & dont on ne tient aucun compte, on paſſe la vie à diſputer ; à chicaner, à tourmenter, à perſécuter, à ſe battre, pour les choſes qu'on entend le moins, & qu'il eſt le moins néceſſaire d'entendre. On entaſſe en vain déciſions ſur déciſions ; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible ; on trouve chaque jour de nouveiles queſtions à réſoudre, chaque jour de nouveaux ſujets de querelles ; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de ſa petite idée, croit eſſentiel ce qui ne l'eſt point, & néglige l'eſſentiel véritable. Que ſi on leur propoſe des objections qu'ils ne peuvent réſoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils ſe dépitent comme des enfans, & parce qu'ils ſont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'eſt ſur ce qu'ils peuvent le moins

prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre hiſtoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire, un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains ſera leur gloire, & les ſimples qui liront mon Livre diront avec admiration : Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brulé comme impie, & ſon auteur pourſuivi comme un malfaiteur ! ſans doute alors tous les Ecrits reſpiroient la dévotion la plus ſublime, & la terre étoit couverte de ſaints !

Mais d'autres Livres demeureront. On ſaura, par exemple, que ce même ſiécle a produit un panégyriſte de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Égliſe, ſans que ni Parlement ni Prélait ait ſongé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant le morale des deux Livres, & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer un autre concluſion.

Les doctrines abominables ſont celles qui ménent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh ! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injuſtice & la violence en ſiſtême, & de les faire découler de la clémence de Dieu ? Je m'abſtiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez ſeulement, Monſeigneur, que ſi la France eût profeſſé la Religion du Prêtre Savo-

yard, cette Religion si simple & si pure, qui fait craindre Dieu, & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François ; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (*), jusqu'à la Saint Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades ; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu, pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés ; les habitans de Merindol, & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue.

(*) *Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son Ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjondre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu.* Ob caritatem, prædicans contra Albigenses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expuguarent ; quos ipse gladio verbi Dei amputare non posse. *Antonin. in Chron. P. III. tit.* 23. *c.* 14. §. 2. *Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire ; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter, & l'autre canoniser ceux qui la professent.*

Revenons, à present, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (*)!

Vous repondez. *Pour que cette plainte fût fondée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi, que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a addressé sa parole* (**).

Et tout au contraire, cette plainte n'est fondée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car si vous la supposez fausse, quelle plainte avez vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'en est servi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute & non pas la sienne. Mais lorsque Dieu,

(*) Emile. Tom. III. p. 141.
(**) *Mandement* in 4. p. 12. in 12. p. XXI.

maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préference qui exigent de notre part tant de ſavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire: „ Voyons toutefois: examinons, comparons, vérifions? O ſi Dieu eût „ daigné me diſpenſer de tout ce travail, l'en „ aurois je ſervi de moins bon cœur? (*) „

Monſeigneur, votre mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui, & les hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événemens!

Si la matiere étoit moins grave & que j'euſſe moins de reſpect pour vous, cette maniere de raiſonner me fourniroit peut-être l'occaſion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaiſe que j'oublie le ton qui convient au ſujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au riſque d'être plat dans ma reponſe, il me ſuffit de montrer que vous vous trompez.

Conſiderez donc, de grace, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis ſa-

(*) *Emile* ut ſup.

voir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des auteurs contemporains me le disent, & entre moi, & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires ; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler a Jean Jaques Rousseau ?

D'ailleurs nul n'est obligé sous peine de damnation de croire que Sparte ait existé; nul pour en avoir douté ne sera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, & toute preuve morale est susceptible de plus & de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point, où une telle preuve devient invincible ?

S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampirs. Rien n'y manque ; procès verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats. La preuve juridique est de plus complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampirs? Serons nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

Quelque attestés que soient, au gré même de l'incrédule Ciceron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & sûrement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante & celle de tous les hommes est plus forte en ceci que le témoignage de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été

des

des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quattre pieds la stature naturelle de l'homme on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue St. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris. „ Monseigneur, je sais que vous ne croyez ni „ à la béatitude de Saint Jean de Paris, ni aux „ miracles, qu'il a plu à Dieu d'opérer en pu„ blic sur sa tombe, à la vue de la ville du „ monde la plus éclairée, & la plus nombreuse „ Mais je crois devoir vous attester que je viens „ de voir ressusciter le Saint en personne dans „ le lieu où ses os ont été déposés. „

L'homme de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son confesseur, sur d'autres articles semblables; & lorsqu'à son air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confession, il vous confirmera dans l'opinion qu'il est Janséniste; „ Ah ah! " lui direz-vous

d'un air railleur ; „ vous êtes convulsionnaire, „ & vous avez vu ressusciter Saint Paris ? Cela „ n'est pas fort étonnant ; vous avez tant vu d'au- „ tres merveilles ! “

Toujours dans ma supposition, sans doute il insistera ; il vous dira qu'il n'a point vu seul le miracle ; qu'il avoit deux ou trois personnes avec lui qui ont vu la même chose, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter disent l'avoir aussi vu eux-mêmes. La dessus vous demanderez si tous ces témoins étoient Jansénistes ? „ Oui, „ Monseigneur, dira-t-il ; mais n'importe ; ils „ sont en nombre suffisant ; gens de bonnes mœurs „ de bon sens, & non récusables ; la preuve est „ complette, & rien ne manque à notre décla- „ ration pour constater la vérité du fait. „

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commissaire ; & lui consigneroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre grace à Dieu aux petites-maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire : „ Je sais que deux ou trois témoins, hon- „ nêtes gens & de bon sens, peuvent attester „ la vie ou la mort d'un homme ; mais je ne „ sais pas encore combien il en faut pour con- „ stater la résurrection d'un Janséniste. En atten- „ dant que je l'apprenne, allez, mon enfant, „ tâcher de fortifier votre cerveau creux. Je „ vous dispense du jeûne, & voilà de quoi „ vous faire de bon bouillon. “

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme

ſage à votre place. D'où je concluds que, même ſelon vous, & ſelon tout autre homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales ne ſuffiſent pas pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels : ſur quoi je vous laiſſe juger vous-même de la juſteſſe de votre comparaiſon.

Voici pourtant la concluſion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son ſcepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité* (*). Monſeigneur, ſi jamais elle me procure un Evêché de cent mille livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous tranſcrire, ne prenant ſeulement la liberté de reſtituer au beſoin les paſſages de mon livre que vous tronquez.

„ Qu'un homme, *ajoûte-t-il plus loin*, „ vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous „ annonce les volontés du Trè-Haut ; reconnoiſſez à ma voix celui qui m'envoye J'ordonne au ſoleil de changer ſon cours, aux „ étoiles de former un autre arrangement, aux „ montagnes de s'applanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aſpect : à „ ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le maître de la nature ? „ *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la ſorte ne demande qu'à voir des miracles pour être chrétien ?*

Bien plus que cela, Monſeigneur ; puiſque je n'ai pas même beſoin des miracles pour être chrétien.

(*) *Mandement* in 4. pag. 12. in 12. p. XXII

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoute: „ Reſte „ enfin, dit-il, l'examen le plus important dans „ la doctrine annoncée; car puiſque ceux qui „ diſent que Dieu fait ici-bas des miracles, „ prétendent que le Diable les imite quelque- „ fois, avec les prodiges les mieux conſtatés „ nous ne ſommes pas plus avancés qu'aupara- „ vant, & puiſque les magiciens de Pharaon „ oſoient, en préſence même de Moïſe faire les „ même ſignes qu'il faiſoit par l'ordre exprès de „ Dieu, pourquoi dans ſon abſence n'euſſent-ils „ pas, aux mêmes autorité? Ainſi donc, après avoir „ prouvé la doctrine par le miracle, il faut prou- „ ver le miracle par la doctrine de peur de „ prendre l'œuvre de Demon pour l'œuvre de „ Dieu (*) Que faire en pareil cas pour évi- „ le dialèle? Une ſeule choſe; revenir au rai- „ ſonnement, & laiſſer-là les miracles. Mieux „ eût valu n'y pas recourir. "

C'eſt dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monſeigneur, c'eſt dire; qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. *C'eſt dire; qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire.* Oui, Monſeigneur, c'eſt dire, ſelon le précepte même de Moïſe (**); qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire une doctrine abſurde &

(*) *Je ſuis force de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le lecteur pourra conſulter l'un & l'autre dans le livre même. T. III. pag.* 145. & ſuiv.

(**) *Deuteron. c. XIII.*

déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

J'ai dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une de mes prédictions; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles, qui sont le temoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude, & dans l'enseignement de la religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux (*).

Le lecteur en jugera. Pour moi je n'ajoûterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M. T. C. F., la bonne foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

Monseigneur, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique; car je n'en con-

(*) *Mandement* in 4. pag. 13. in 12. p. XXXII.

nois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne-foi chrétienne, depuis que les foi-disans chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande la quelle de la mienne, ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici ?

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation chrétienne, le même auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

On auroit raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphilogie de votre phrase; car si le verbe relatif *y défere* se rapporte à la révélation chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux, qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si c'étoit rejetter une doctrine, que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là ? Il est vrai que vous dites con-

ditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-apr-s de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. &, en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. „ J'avoue „ que la majesté des Ecritures m'étonne; la „ sainteté de l'Evangile (*) parle à mon cœur. „ Voyez les Livres des Philosophes, avec tou„ te leur pompe; qu'ils sont petits près de ce„ lui-là! Se peut-il qu'un Livre à la fois si „ sublime & si simple soit l'ouvrage des hom„ mes? Se peut-il que celui dont-il fait l'hi„ stoire ne soit qu'un homme lui-même? Est„ ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambi„ tieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté „ dans ses mœurs! Quelle grace touchante dans „ ses instructions! quelle élévation dans ses ma„ xime! quelle profonde sagesse dans ses discours! „ quelle présence d'esprit, quelle finesse & quelle „ justesse dans ses réponses! quel empire sur ses „ passions! Où est l'homme, où est le sage,

(*) *La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis*, la majesté de l'Ecriture *au lieu de*, la majestè des Ecritures; *& il a mis*, la sainteté de l'Ecriture *au lieu de*, la sainteté de l'Evangile. *Ce n'est pas, à la verité, me faire dire des héréfies; mais c'est me faire parler bien niaisement.*

„ qui fait agir, souffrir & mourir sans foiblesse,
„ & sans ostentation (*)? Quand Platon peint
„ son Juste imaginaire couvert de tout l'oppro-
„ bre du crime, & digne de tous les prix de
„ la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ:
„ la ressemblance est si frappante que tous les
„ Peres l'ont sentie, & qu'il n'est pas possible
„ de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveu-
„ glement ne faut-il point avoir pour oser com-
„ parer le fils de Sophronisque au fils de Marie?
„ Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mou-
„ rant sans douleur, sans ignominie, soutint ai-
„ sément jusqu'au bout son personnage, & si
„ cette facile mort n'eût honoré sa vie, on dou-
„ teroit si Socrate, avec tout son esprit, fut
„ autre chose qu'un Sophiste. Il inventa, dit-
„ on, la morale. D'autres avant lui l'avoient
„ mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils
„ avoient fait, il ne fit que mettre en leçons
„ leurs exemples. Aristide, avoit été juste avant
„ que Socrate eût dit ce que c'étoit que justi-
„ ce; Léonidas étoit mort pour son pays, avant
„ que Socrate eût fait un devoir d'aimer la pa-

(*) *Je remplis, selon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont; non qu'absolument celles qu'il fait ici soient infidieuses, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de suite, & de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué; & aussi parce que mes persécuteurs supprimant avec soin tout ce ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la Religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.*

„ trie ; Sparte étoit sobre avant que Socrate eût
„ loué la sobriété : avant qu'il eût défini la ver-
„ tu, Sparte abondoit en hommes vertueux.
„ Mais où Jésus avoit-il pris parmi les siens
„ cette morale élevée & pure, dont lui seul a
„ donné les leçons & l'exemple ? Du sein du
„ plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se
„ fit entendre, & la simplicité des plus héroï-
„ ques vertus honora le plus vil de tous les
„ peuples. La mort de Socrate philosophant
„ tranquillement avec ses amis est la plus dou-
„ ce qu'on puisse désirer ; celle de Jesus expi-
„ rant dans les tourmens, injurié, raillé, mau-
„ dit de tout un peuple, est la plus horrible
„ qu'on puisse craindre. Socrate prenant la
„ coupe empoisonnée bénit celui qui la lui pré-
„ sente, & qui pleure. Jésus, au milieu d'un
„ supplice affreux, prie pour ses bourreaux a-
„ charnés. Oui, si la vie & la mort de Socrate
„ sont d'un sage, la vie & la mort de Jésus sont
„ d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de
„ l'Evangile est inventée à plaisir ? Non, ce
„ n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de
„ Socrate dont personne ne doute, sont moins
„ attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond
„ c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il
„ seroit plus inconcevable que plusieurs hom-
„ mes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il
„ ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Ja-
„ mais des Auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce
„ ton ni cette morale, & l'Evangile a des ca-
„ racteres de vérité si grands, si frappans, si
„ parfaitement inimitables que l'inventeur en

„ feroit plus étonnant que le Héros (*) “

(**) *Il seroit difficile, M. T C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sais grè, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*oncroit*.

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile & de la sublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'histoire de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

(*) *Emile* T. III. pag. 179. *& suiv.*

(**) *Mandement* in 4. pag. 14. in 12. p. XXV.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même ; le voilà confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouïr de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter ?* „ Avec tout cela ce même „ Evangile est plein de choses incroyables, de „ choses qui répugnent à la raison, & qu'il est „ impossible à tout homme sensé de concevoir ni „ d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces „ contradictions ? Etre toujours modeste & cir- „ conspect ; respecter en silence (*) ce qu'on „ ne sauroit ni rejetter ni comprendre, & s'hu-

(*) *Pour que les hommes s'imposent ce respect & ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoit ces raisons peut les dire, mais ceux qui censurent, & n'en disent point, pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute chose utile, mais il n'est gueres permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre : c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siecle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteusrs vivans qu'avec toute sorte de bienséance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fiérement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.*

„ milier devant le grand Etre qui seul sait la „ verité. Voilà le scepticisme involontaire où je „ suis resté. " *Mais le scepticisme, M. T. C. F. peut il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que l'Héros? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même* (*) Monseigneur, vous me taxez d'iniquité sans sujet ; vous m'imputez souvent des mensognes & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en user.

Le Scepticisme du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foïbles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale, & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendoit toute la force qui manque aux témoignages des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme, & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible a tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les *respecte en silence sans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui seul sait la verité.*

(*) *Mandement* in 4. pag. 14. in 12. p. XXVI.

Tel eſt ſon ſcepticiſme, & ce ſcepticiſme eſt bien involontaire, puiſqu'il eſt fondé ſur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raiſon de reſter en ſuſpens. Ce ſcepticiſme eſt celui de tout Chrétien raiſonnable & de bonne foi qui ne veut ſavoir des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les queſtions peu ſenſées, qui ſont ſans inſtruction, & qui n'engendrent que des combats.* (*)

D'abord vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Réligion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoitre la néceſſité:* & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. „ Si je me trompe, c'eſt de bonne foi. „ Cela ſuffit (**) pour que mon erreur ne me „ ſoit pas imputée à crime; quand vous vous „ tromperiez de même, il y auroit peu de mal à „ cela. " *C'eſt-à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la verité; que cette perſuaſion, fut-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous*

(*) Timoth: C. II. v. 23.

(**) *Emile* Tom. III. p. 21. M. de Beaumont a mis; *cela me ſuffit.*

les fiſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? (*)

Pour vous, Monſeigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire; *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi*: car c'eſt bien évidemment à deſſein qu'il vous plaît de prendre le change & de le donner à vos lecteurs; c'eſt ce que je m'engage à prouver ſans replique, & je m'engage ainſi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profeſſion du Vicaire Savoyard eſt compoſée de deux parties. La premiere, qui eſt la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves eſt deſtinée à combattre le moderne matérialiſme, à établir l'exiſtence de Dieu, & la religion naturelle avec toute la force dont l'auteur eſt capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous eſt fort indifférente, & qu'au fond la cauſe de Dieu ne vous touche gueres, pourvù que celle du Clergé ſoit en ſûreté.

La ſeconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propoſe des doutes, & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pureté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'auteur. L'objet de cette ſeconde partie eſt de rendre chacun plus réſervé dans ſa religion à taxer les autres de mauvaiſe foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne ſont pas tellement démonſtratives à tous

(*) *Manement* in 4. pag. 15. in 12. p. XXVII.

les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette seconde partie écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenable, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des magistrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raisonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la religion, est décisive & dogmatique. L'auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme: il est fortement persuadé.

Il commence l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mistere, obscurité; qu'il ny porte qu'incertitude & défiance: qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui même s'il est dans l'erreur, & que toutes ses affermations ne sont ici que des raisons de douter.* Il propose donc ses objections, ses difficultes, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essentiels & un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois*, dit-il *pris un ton dogmati*

(*) *Emile* T. III. p. 131.

que & décisif; mais je suis homme ignorant, sujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger (*).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit: *Si je me trompe, c'est de bonne foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime;* je demande à tout lecteur qui a le sens commun & quelque sincerité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'auteur affirme ou sur celle où il balance? Si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-á-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raison, & dans le seul désir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité chétienne, mais le bon sens & 'humanité?

Quand vous auricz pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous. Car lorsqu'il dit; *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, il reconnoit qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi: Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où seroit le crime

(*) Ibid. p. 292.

de croire qu'il y en a un? Et quand ce seroit un crime, qui est-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la religion naturelle, & le discours du Vicaire seroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que *je n'admets pas la religion naturelle*, ou que *je n'en reconnois pas la nécessité*; il est encore impossible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce sont vos termes, *regarder comme un homme sage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéïsme, dira qu'il est de bonne foi*; & il est même impossible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démontré, rien ne sauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un insensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un inspiré, qu'il vous plaît d'appeller chretien, & un raisonneur, qu'il vous plait d'appeller incrédule, & il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désapprouve, & qui très-sûrement n'est ni le sien ni le mien. (*) Là dessus vous me taxez *d'un insigne mauvaise foi*. (**) & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du prémier. Mais si ces discours sont inepties, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un catholique, & de celles que ré-

(*) *Emile* Tom. III. p. 151.
(**) *Mandement* in 4. p. 15. in 12. p. XXVIII.

fute un raisonneur, que ce soit un mécréant ? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison ; car vous n'aviez pas encore donné votre Madement.

Si la raison & la révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même* (*) Voilà un grand aveu que vous nous faites là : car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens ; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vos pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des misteres comme sur des charbons ardens ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'élemens à la raison est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire que l'inspiré vous paroit tenir un discours plein d'ineptie. Or selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jésus fit la derniere Céne avec ses disciples & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, &, s'il mangea

(*) *Mandement* in 4. p. 15., 16. in 12. p. XXVIII.

lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien précisément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire.

Je sais bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mois*, dit naïvement ce pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet* (*).

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu (**) „Nos Catholique „ *lui fait-il dire* „ font grand bruit de „ l'autorité de l'Eglise: mais que gagnent-ils „ à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de „ preuves pour cette autorité qu'aux autres se„ êtes pour établir directement leur doctrine? „ L'Eglise décide que l'Eglise a droit de déci-

(*) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

(**) *Mandement* in 4. p. 15. in 12. p. XXVI.

„ der. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prou-
„ vée? " *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi; je decide que je suis infaillible; donc je le suis? imputation calomnieuse, M. T. C. F.* Voilà, Monseigneur, ce que vous assurez; il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oseriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, *ut in se virtualiter reflexam*? S'ils l'on fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

(*) *La constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain tendent à démontrer que l'Eglise établie par Jésus-Christ est une Eglise infaillible.* Monseigneur, vous commencez par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change : Les discours vagues ne font jamais preuve, & toutes ces choses qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration : le voici.

Nous assurons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (**)

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve? Ne seriez vous point l'Eglise ou ses chefs? A vos manieres d'argu-

---

(*) *Mandement* Ibid.

(**) Ibid. *cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.*

menter vous paroiſſez compter beaucoup ſur l'aſſiſtance du Saint Eſprit. Que dites-vous donc, & qu'á dit l'Impoſteur? De grace, voyez cela vous même; car je n'ai pas le courage d'aller juſqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force d'objection que vous attaquez ſi bien, conſiſte dans cette phraſe que vous avez eu ſoin de ſupprimer à la fin du paſſage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos diſcuſſions* (*).

En effet, quel eſt ici le raiſonnement du Vicaire? Pour choiſir entre les Religions diverſes, il faut, dit-il, de deux choſes l'une; ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer; ou s'en rapportér à l'autorite de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme. Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit; *je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis:* & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à

(*) *Emile* Tom. III. p. 165.

gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans. Comment donc se déterminera-t-il d'une maniere raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous? Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas repondu & auquel je doute qu'on puisse répondre (*) Votre franchise Episcopale se tire d'affaire en tronquant le passage de l'Auteur de mauvaise foi.

(*) *C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de toucher. Il n'y a rien de si commode que de répendre avec des injures & de saintes déclamations; on élude aisément tout ce qui embarasse. Aussi faut-il avouer qu'en se chamaillant entre eux les Théologiens ont bien des ressources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors suppléer comme ils peuvent. Ils se payent réciproquement de mille suppositions gratuites qu'on n'ose récuser quand on n'a rien de mieux à donner soi-même. Telle est ici l'invention de je ne sais quelle foi infuse qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de transmettre du pere à l'enfant. Mais ils réservent ce jargon pur disputer avec les Docteurs; s'ils s'en servoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne se moquât d'eux.*

Grace au Ciel j'ai fini cette ennuyeuse tâche. J'ai suivi pied-à pied vos raisons, vos citations, vos censures, & j'ai fait voir qu'autant de fois vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reste le seul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace ; très sûr que quand celui qui gémit sur les miseres du peuple, & qui les éprouve, est accusé par vous d'empoisonner les sources de la felicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne sente ce que vaut un pareil discours. Si le Traité du *Contract Social* n'existoit pas, qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve, & le fort de l'Auteur en feroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, & la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le Décret contre ma personne, c'est mon Livre brulé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives: Mes sentimens sont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute replique où regne le sens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort,

quelle indulgence ne mériteroit point un Livre, où l'on sent partout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être le sincere amour du bien & le zèle de la verité? Un Livre où l'Auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de péser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison? Un Livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux Loix en toute chose, & même en matiere de Religion? Un Livre enfin où la cause de la divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, & la vertu si aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les réveries, comme les chimeres les plus douces qui puissent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernemet dont les vues fussent vraiment utiles, & saines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'*Emile*, il lui eût elevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoissance; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'il ont fait.

Aprés avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: Mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, mon-

trer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce-pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi?

Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, & moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jésus-Christ!

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-même, fiers, superbes, blasphématcurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la foi (*).

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur tout de l'accomplissement.

(*) *Mandement* in 4. pag. 4. in 12. p. XVII

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Epiſcopale s'égaye à des antithèſes, & où je me trouve un perſonnage fort plaiſant. Cet endroit, Monſeigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne ſauroit faire une ſatire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'eſprit.

Du ſein de l'erreur, (il eſt vrai que j'ai paſſé ma jeuneſſe dans vôtre Egliſe.) *il eſt élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la Philoſofie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *ſans être véritablement philoſophe:* (Oh! d'accord: je n'aſpirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce aſſurément pas par modeſtie.) *eſprit doué d'une multitude de connoiſſances* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choſes que je croyois ſavoir.) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penſer l'être.) *& qui ont répandu les ténébres dans les autres eſprits:* (Les ténébres de l'ignorance valent mieux que la fauſſe lumiere de l'erreur) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite;* (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penſer comme tout le monde?) *alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées;* (La ſimplicité des mœurs éléve l'ame; quant au faſte de mes penſées, je ne ſais ce que c'eſt.) *le zéle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés*; (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques: il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obſcurité de la retraite avec le*

désir d'être connu de tout le monde: (Monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Hèros a dit & pensé dans sa chambre. Si c'est ce désir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si longtems à le satisfaire?) *On l'a vû invectiver contre les sciences qu'il cultivoit;* (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiser l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zêle.) *dont il détruisoit les dogmes* ; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs.* (Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus ?)

Il est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde; l'oracle du siécle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions*, (Pourquoi des conditions? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre.) *il avoit rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes;* (Lequel de nous deux l'éléve ou l'abbaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant ?) *dans un autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté:* (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté! Mais rassurez-vous, Monseigneur; vos Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse; ils ont pour préservatif l'Aloïsia) *Dans*

celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme a fin d'établir l'empire de l'irréligion. (Cette imputation a deja été examinée.)

Voilà, Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que vous ne juges que sur des ouï dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre; pourquoi des personalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sais que défendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de respect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légereté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Être suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui s'osant porter pour interprêtes de la divinité, pour ar-

bitres entre elle & les hommes, exigent pour eux mêmes les honneurs qui lui ſont dus. Les impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies ſont ceux qui font lire des Libelles dans les Egliſes ....-. A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'uſage que vous oſez faire de ſa maiſon.

Vous me traitez d'Impoſteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penſer, j'erre; mais où eſt mon impoſture? Raiſonner & ſe tromper; eſt-ce en impoſer? Un ſophiſte même qui trompe ſans ſe tromper n'eſt pas un impoſteur encore tant qu'il ſe borne à l'autorité de la raiſon, quoiqu'il en abuſe. Un impoſteur veut être cru ſur ſa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impoſteur eſt un fourbe qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit, & où eſt, je vous prie, mon profit dans cette affaire. Les impoſteurs ſont, ſelon Ulpien, ceux qui font des preſtiges, de imprécations, des exorciſmes: or aſſurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous diſcourez à votre aiſe, vous autres hommes conſtitués en dignité! Ne reconnoiſſant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impoſez, loin de vous faire un devoir d'être juſtes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible ſans répondre de vos iniquités à perſonne: les outrages ne vous

coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussiere. Les uns décretent & brûlent, les autres diffament & deshonorent sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas permis de nous plaindre, & si nous montrons notre innocence, & vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement : Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparussions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement ; vous y seriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste, & je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Evangile ; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignes, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A MOTIERS le 18.
Novembre 1762. J. J. ROUSSEAU.

1915